

Syndicat mixte
du Parc naturel régional
des Caps et Marais d'Opale

bilan d'activités
2018

cinquième année de mise en oeuvre
de la charte du Parc

Une autre vie s'invente ici



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale



Bilan d'activités 2018

du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

SOMMAIRE

1/ Urbanisme durable

1. Appels à projets innovants sur le paysage et le cadre de vie
2. Conseils aux plantations
3. Fiches enjeux permis de démolir
4. Accompagnement des projets d'habitat groupé
5. Accompagnement des documents d'urbanisme
6. Prise en compte de la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme
7. Accompagnement et avis sur les projets d'aménagement
8. Plantons le décor
9. Cartes en main
10. Observatoire photographique du paysage
11. Patrimoine bâti et patrimoine culturel

2/ Agriculture durable

1. Agroécologie
2. Mesures agro-environnementales
3. Agriculture biologique

3/ Patrimoine naturel

1. Restauration des cœurs de biodiversité
2. Étude et guide sur la fonctionnalité des milieux
3. Restauration de la trame verte et bleue
4. Programme d'actions sur la Slack
5. Gestion et continuité écologique de la Hem et de ses affluents
6. Chantiers participatifs
7. Observatoire de la biodiversité
8. Réseau des observateurs nature
9. Animations nature



4/ Transition énergétique

1. Démarche TEPCV
2. Schéma territorial de développement des énergies renouvelables
3. Matériauthèque et matériaux bio-sourcés
4. Accompagnement des projets en auto et éco-réhabilitation
5. Accompagnement du développement des énergies
6. Artisans producteurs d'énergies renouvelables
7. Centrales solaires citoyennes
8. Trame noire
9. FAIRE (Espace Info Énergie)
10. Bois énergie
11. Démarches territoriales

5/ Filières locales

1. Circuits courts dont marque Parc
2. Chemin de la craie
3. Slow tourisme
4. Fête du Parc

6/ Pôle de référence du développement rural durable à le Wast – maison du Parc

7/ Marais Audomarois

1. Améliorer la connaissance et le suivi du milieu
2. Préserver les milieux
3. Assurer, soutenir et valoriser les usages
4. Sensibiliser, informer et impliquer le public
5. Conforter la gouvernance locale et animer le contrat de marais

8/ Littoral

1. Manifestations sportives sur les espaces protégés
2. DOL et aménagement du littoral sud-Boulogne
3. Mise en œuvre du label Grand Site de France
4. Valorisation du patrimoine maritime

9/ Bocage boulonnais

1. Animation, sensibilisation, étude ethnologique
2. L'arbre dans l'exploitation agricole et Programme de reconquête des paysages ruraux
3. Programme prairies
4. Opération jus de pomme de vergers hautes-tiges

10/ Fonctionnement du Syndicat mixte

1. Les instances du Syndicat mixte
2. Animation de la gouvernance de la charte
3. Voyages d'étude et de sensibilisation
4. Évaluation de la mise en œuvre de la charte et observatoire
5. La communication

1/ Urbanisme durable

1.1 Appels à projets innovants sur le paysage et le cadre de vie

Programme européen PARTONS 2.0

- Réunions avec communes pour appel à projet : 3
- Accompagnement de la commune de Bainghen : 2 réunions
- Réunions techniques internes ENRX : 5
- Réunions avec groupe projets : 11 réunions
- Rédaction d'une convention financière avec la Terre des 2 Caps
- Rédaction et diffusion du DCE pour le recrutement du Bureau d'étude du projet T2C
- Rencontres avec les porteurs de projet Baincthun et Terre des 2 Caps



1.2 Conseils aux plantations

Grand Site des Deux-Caps

- Rédaction de 2 fiches techniques sur l'intégration paysagère des campings municipaux de l'Opération Grand Site. (gestion différenciée et la mise en valeur par les plantations).
- Accompagnement technique pour l'intégration paysagère des corps de ferme de l'Opération Grand site à travers l'opération « 2 Caps en Ferme », à Audinghen et Audresselles

CAB

- Réflexion paysagère sur le projet de restauration écologique des Bas champs à Condette
- Conseils pour l'implantation d'une haie aux ateliers municipaux à Hesdigneul-les-Boulogne.
- Conseils pour des aménagements agro-écologiques des parcelles maraîchères de l'association Biosol62-Créactif à Saint-Martin-Boulogne.
- Conseils et avis techniques sur la qualité sanitaire et la tenue mécanique des arbres d'une propriété privée à la demande de la municipalité de Neufchâtel-Hardelot.
- Accompagnement de la mise en œuvre d'un double alignement d'arbres financé par le Rotary-Club à Wimereux en partenariat avec la municipalité et le lycée de Coulogne.
- Conseils pour l'aménagement de jardins partagés à la Ferme Beaufrepère à Boulogne-sur-Mer, en partenariat avec Habitat du Littoral.
- Conseils et suivi de l'entretien des alignements d'arbres en bord de route départementale n°232 à Pernes-les-Boulogne, avec la MDADT du Boulonnais.
- Conseils pour l'aménagement paysager et écologique des espaces verts de l'ULCO (Université du Littoral) à Wimereux.



CCPL

- Conseil sur le projet d'un boisement communal à Bayenghem-les-Seninghem.
- Conseil pour l'implantation de haies champêtres en bordure de chemin rural et pour l'aménagement d'espaces liés à la biodiversité à Bonningues-les-Ardres.
- Accompagnement pour l'implantation d'un arbre dans la cour d'école de Wavrans-sur-l'Aa.
- Conseils pour l'aménagement écologiques des espaces verts de la Maison de Pierre à Bouvelinghem.

CC Pays d'Opale

- Accompagnement et suivi du chantier d'abattage et de valorisation des bois de l'alignement de Pins de la rue Maurice Broutta, et des Frênes de la mairie à Hardinghen.
- Conseils pour l'aménagement de l'entrée de commune à Andres.

CAPSO

- Conseil pour la valorisation des arbres remarquables du parc de l'hôtel de ville à Blendecques.

- Conseils pour l'aménagement de la RD214 à Salperwick.
- Conseils et financement pour la restauration de l'ancienne place à dépôt de Tatinghem à Saint-Martin-lez-Tatinghem.
- Conseils pour l'aménagement paysager et le suivi des arbres de la RD200 à Campagne-les-Wardrecques.
- Conseils pour l'aménagement paysager et le suivi des arbres de la RD943 à Eperlecques.
- Suivi des aménagements écologiques du site RTE à Longuenesse.

CC Desvres-Samer

- Suivi de la mise en œuvre du verger conservatoire de prunes et cerises à Crémarest.
- Accompagnement du montage financier de la plantation agroforestière à Crémarest.
- Conseil pour l'aménagement paysager de l'extension de cimetière à Longfossé.
- Propositions d'aménagement des espaces verts de l'entreprise BIC Conté à Samer.
- Suivi de la mise en œuvre de 2 vergers patrimoniaux à Samer dans le cadre de l'opération Mécénature avec la Société Bic-Conté de Samer.
- Conseils pour l'aménagement du centre-village à Doudeauville.

CC La terre des 2 caps

- Conseil et suivi des aménagements paysagers pour l'aire de covoiturage de Marquise.
- Conseils et suivi des aménagements paysagers du site du Cardo (Piscine Capoolco et Capland) à Marquise, en partenariat avec la CC La Terre des 2 Caps.
- Conseils sur la gestion des haies et des arbres en bordure de rues communales à Havelinghen.



Grand Calais

- Conseils pour l'aménagement d'une aire d'accueil à Escalles, en partenariat avec le Conseil Départemental du Pas-de-Calais (OGS).

CCRA

- Conseils pour la renaturation et la valorisation paysagère des bords de canal à Ruminghem, en partenariat avec VNF.

CC Flandre Intérieure

- Suivi des aménagements du coin nature à Noordpeene.



1.3 Fiches enjeux permis de démolir

- Réalisation des études : Warcove, Hallines.
- Finalisation des études : Audrehem, Boisdingham, Beuvrequen.
- Rédaction des fiches de sensibilisation : Boisdingham, Beuvrequen, Lottinghen, Warcove.
- Impression des fiches.
- Élaboration d'un plan de diffusion.
- Présentation des fiches lors d'un voyage d'étude.
- Distribution des fiches aux communes.

1.4 Accompagnement des projets d'habitat groupé

- Participation et intervention lors des Rencontres Nationale de l'habitat Participatif
- Réunion avec les habitants de Colembert
- Atelier résolution de conflit au sein du groupe de Colembert
- Atelier et conseil juridique (avec l'aide d'ENRx) auprès du groupe de Colembert

1.5 Accompagnement des documents d'urbanisme

1.5.1 Réglementation de boisement

- Le Parc accompagne le projet de réglementation des boisements sur 9 communes de la CC de Desvres-Samer au travers de leurs Commissions Communales d'Aménagement Foncier respectives (à venir en novembre)
- Il accompagne de même 11 communes du Marais audomarois : Saint-Omer Clairmarais, Salperwick, Houlle, Moulle, Serques, Tilques, Saint Martin Lez Tatinghem, Noordpeene, Nieurlet, Eperlecques.
- Le Parc apporte une expertise technique en vue d'aboutir à une gestion raisonnée des boisements sur ces communes qui prenne en compte les enjeux paysages, biodiversité, agricoles.
- Le Parc a remis 2 avis sur des projets de boisement à Brunembert et Tilques, communes en réglementation de boisement validée ou en cours.



1.4.2 Élaboration des documents d'urbanisme

- Le Parc naturel régional, en tant que personne publique associée, accompagne l'élaboration des documents d'urbanisme sur son territoire.
- Dans ce cadre il participe aux comités de pilotages, instances de concertation entre l'ensemble des partenaires et contribue techniquement au travers de son implication aux comités techniques, qui se réunissent préalablement aux comités de pilotages.
- Répondant aux ambitions affichées dans sa charte en terme de maîtrise de l'étalement urbain, de développement de projets innovants en matière de nouvelles formes urbaines ou d'accompagnement de la prise en compte du développement durable dans les projets d'aménagement, le Parc naturel régional propose des outils, des démarches expérimentales afin d'intégrer et décliner réglementairement ces ambitions dans les documents d'urbanisme.
- Pour répondre à ces objectifs une équipe projet interne a été créée. L'objectif de cette équipe projet est de créer un cadre d'échange au cours de l'élaboration des documents d'urbanisme afin d'apporter une expertise pluridisciplinaire sur les enjeux mis en évidence dans les différents documents et d'amender les projets.
- Ce cadre permet un renforcement de la prise en compte des fondamentaux du Parc dans les procédures et traduire réglementairement les différentes démarche et actions menées.

Communauté de Communes Pays d'Opale

- La Communauté de Communes Pays d'Opale a arrêté son nouveau PLUI en 2018.
- Le Parc naturel régional accompagne l'EPCI lors des différents temps de rencontres (comités techniques, comités de pilotage) et a réalisé une étude afin de pouvoir proposer une hiérarchisation des éléments patrimoniaux et les traduire dans les différentes pièces du futur PLUI.
- Participation à 4 réunions techniques et ou comités de pilotage.

Communauté de Communes de Desvres-Samer

- Le Parc naturel régional participe aux nombreuses réunions techniques proposées par la Communauté de Communes.
- Il suit l'appropriation par les élus et les techniciens d'OAP TVB (transversales et sectorielles).
- Participation à 10 réunions techniques et ou comités de pilotage.



Communauté de Communes du Pays de Lumbres

- Le Parc naturel régional participe aux nombreuses réunions techniques proposées par la Communauté de Communes.
- Il élabore les 12 OAP TVB
- Il suit notamment le volet concertation mené auprès des habitants.
- Participation à 20 réunions techniques et ou comités de pilotage.

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

- Le Parc naturel régional a formulé un avis sur le PLUI arrêté
- Participation à 3 réunions techniques et ou comités de pilotage.

Communauté de Communes de la région d'Audruicq

- Le Parc naturel régional a participé à 2 comités de pilotage et a formulé un avis sur le PLUI arrêté.

1.5.3 Accompagnement de l'élaboration de Règlements Locaux de Publicité

- Le Parc naturel régional élabore des avis sur des demandes d'implantations d'enseignes :
- 25 avis donnés :
Escalles (1), Tardinghen (2), Bazinghen (1), Wissant(1), Wimereux (2), Lumbres (5), Guînes(2), Wimille(1), Saint-Martin-lez-Tatinghen(1), Leubringhen(1), Neufchâteau-Hardelot(4), Audinghen(1), Marquise(1), Leulinghem-les-Estrehem(1), Wavrans-sur-l'Aa(1).
- 3 conseils téléphoniques ont été assurés.
- 1 rencontre de porteurs de projets.
- Le PNR a fait un avis sur le RLPi de la CAB et finalise celui pour la CCPL.

1.6 Prise en compte de la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme

PLUi de la CCDS

- Le Parc naturel régional participe aux nombreuses réunions techniques proposées par la Communauté de Communes.
- Il suit l'appropriation par les élus et les techniciens d'OAP TVB (transversales et sectorielles).

PLUi de la CCPL

- Le Parc naturel régional participe aux nombreuses réunions techniques proposées par la Communauté de Communes.
- Il élabore les 12 OAP TVB.



1.7 Accompagnement et avis sur les projets d'aménagement

- Le Parc a remis 8 avis sur des projets de boisement sur les communes de Doudeauville, Brunembert, Wirwignes, Lacres, Tilques, Tardinghen, Wissant et Crémarest. Ces avis sont établis dans le cadre de l'examen au cas par cas de ces projets, demandé par la DREAL Hauts-de-France. Les projets de Brunembert et de Tilques situés sur des communes à réglementation de boisement (validée ou en cours) ont fait l'objet d'une attention particulière.
- Le Parc a accompagné la demande de 6 projets de boisement sur les communes de Saint-Étienne-au-Mont, Herbinghen, Tardinghen, Wissant, Tournehem-sur-la-Hem et Crémarest.
- 15 avis émis sur des projets de lotissements : 3 défavorables, 9 réservés et 3 favorables.
Avis par intercommunalité :
 - CAB : Saint-Étienne-au-mont, Conteville-lez-Boulogne, Equihen-Plage
 - CCT2C : Leulinghem-Bernes, Rinxent
 - CCPO : Landrethun-lez-Ardres, Guînes, Hardinghen, Ardres
 - CCDS : Alincthun
 - CCPL : Bléquin, Zudausques, Escoëilles, Lumbres

Accompagnement des projets d'aménagement

- 105 dossiers, avis réseaux électriques sur 64 communes.
- 15 avis émis sur des projets de pylônes de radiotéléphonie sur les communes de : Courset, Audinghen, Moringhem, Ambleteuse, Andres, Equihen-Plage, Calais, Sangatte, Nesles, Neufchâteau-Hardelot, Mentque-Nortbécourt, Alincthun, Wizernes, Clairmarais, Tatinghem.
- Réunion concernant le Béguinage de Wimereux, avec proposition d'atelier.



Plan de paysage du bassin carrier de Marquise

- Réunion du comité de suivi annuel avec avancées significatives de mise en œuvre du plan de paysage.
- Actions en faveur de la biodiversité qui se multiplient avec chacune des sociétés exploitantes.

1.8 Plantons le décor

- 172 livraisons : 3 540 plants d'arbres et arbustes, 435 fruitiers, 220 sachets de graines potagères, 79 sacs de bulbes potagers.
- Stages de formation : 35 participants, 2 formations.
- Initiation à la plantation d'arbres et d'arbustes et à la taille des arbres, arbustes et fruitiers, Perfectionnement sur les arbres haute-tige : plantation et taille fruitière, stage de greffe sur table, Perfectionnement sur les arbres basse-tige : plantation et taille fruitière, initiation à la taille des fruitiers palissés (Taille d'hiver), etc.
- 10 conseils à des particuliers sur rendez-vous et quarante conseils par téléphone et par mails.
- Animations dans le cadre du Festival de l'arbre.
- Animations et démonstration de plessage de haie en Forêt domaniale de Desvres, en partenariat avec l'ONF, dans le cadre du Festival de l'arbre et des chemins ruraux (8 participants).
- Suivi et entretien des vergers d'Hardinghen (EHPAD) et de Crémarest.
- Stand Plantons le Décor et animations autour de l'arbre fruitier à la Fête du Verger de Crémarest, co-organisée avec le Parc naturel régional.



1.9 Cartes en main

- Révision du format des fiches Carte en main ; 3 réunions techniques.
- Rédaction, illustrations et mise en page des fiches A4 et A5 Cartes en Main ; 6 réunions techniques.
- Élaboration d'un plan de diffusion.
- Impression des Cartes en main.
- Organisation d'un voyage de présentation des documents « Cartes en Main » et « Réhabiliter plutôt que détruire ».
- Distribution des fiches aux communes.



1.10 Observatoire photographique du paysage

- Deux campagnes photos graphiques des points suivis de l'observatoire : une campagne de printemps et une campagne d'hiver.

1.11 Patrimoine bâti et patrimoine culturel

1.11.1 Valorisation et sensibilisation aux techniques de restauration du bâti rural traditionnel.



- Poursuite du partenariat avec Maisons Paysannes du Pas-de-Calais. 4 stages d'initiation, visant la transmission de savoir-faire et leur pratique, encadrés par un artisan, les délégués de MPF62 et le Parc, rassemblant 12 à 15 participants.
 - 24 mars 2018 : confection de torchis et remplissage d'une cloison intérieure à Saint-Omer. Ce stage a permis de formaliser un partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire et l'Agence d'urbanisme de Saint-Omer.
 - 23 juin 2018 : badigeon et peinture à l'ocre à Herbinghen, au Manoir de la Motte.
 - 15 septembre 2018 : confection de briques d'adobe dans la perspective de monter un mur capteur dans les futurs locaux du pôle de référence en éco-construction de Le Wast.
- 22 septembre 2018 : enduit terre-sable-chaux sur une maison en torchis, inscrite à l'inventaire supplémentaire des MH à Courset.
- Par ailleurs, du repérage et du conseil aux particuliers en partenariat : 3 visites en 2018.
- 2 réunions avec MPF pour le bilan et les perspectives 2018. 6 réunions préparatoires aux stages.

1.11.2 Partenariat dans le cadre du Groupe Torchis Terre-cru

Le Groupe Torchis terre crue regroupe divers organismes et associations pour sensibiliser et former les collectivités et les particuliers. L'objectif est de permettre à ces différents publics d'identifier et de restaurer si besoin leur patrimoine en terre, avec des méthodes respectueuses du matériau d'origine.

- 2 lettres d'information diffusées par voie électronique
- 4 réunions du Groupe
- Réflexions pour la refonte de la cartographie interactive du torchis, accessible depuis le site www.torchis-terrecrue.fr

1.11.3 Conseil aux collectivités et particuliers.

- Une dizaine de conseils téléphoniques ou de déplacement chez des particuliers pour répondre à leurs questions concernant la restauration de leur bien ou les orienter vers de possibles financeurs ou artisans.
- 2 réponses à la CCDS concernant du bâti en torchis inventorié dans leur projet de PLUi et proposition de rafraîchissement de l'abri en torchis de la commune de Zudausques.
- Accompagnement de la CCDS pour le montage des dossiers de subvention dans le cadre de la restauration du chartil de la Maison du Cheval de Samer (vocation formation de cette future restauration).



1.11.4 Granges du marais Audomarois

- Le Parc participe au groupe Granges dans le cadre du projet LEADER du Pays de Saint-Omer. Avec l'Agence d'urbanisme de Saint-Omer Flandre intérieure, le Pays d'art et d'Histoire, la Fondation du Patrimoine, un travail de repérage et d'accompagnement des porteurs de projets sur les granges patrimoniales du Marais a été poursuivi.

1.11.5 Restauration des murets de pierre sèche et à joints vifs

- En 2018, l'objectif de cette action visait la restauration de 15ml et la construction de murets de pierres sèches dans un Coin nature du Parc.
- En quelques chiffres, le bilan met en lumière l'atteinte des objectifs puisque
 - 3 chantiers de restauration/construction ont eu lieu entre fin août et décembre 2018
 - 15 ml de murets anciens maçonnés ont été restaurés au hameau du Cap Gris-Nez sur la commune d'Audinghen ;
 - 6 ml de murets ont été construits à joints vifs dans le Coin nature de la commune de Noordpeene ;
 - 10 ml de murets de pierres sèches ont été construits à Le Wast, futur pôle de référence en matière d'éco-construction et d'éco-rénovation, sous forme de chantier formation.
- Une session de formation a également eu lieu les 12 et 31 avril, à destination des élèves du Lycée professionnel de Coulogne. Une cinquantaine d'élèves ont été sensibilisés aux murets de pierre du Boulonnais et aux possibilités en termes d'aménagement qu'offre cette technique. La 2^e journée a touché une vingtaine de lycéens qui ont pu s'essayer au montage d'un muret de pierre sèche à Le Wast.



1.11.6 Patrimoine culturel

- Lancement d'une mission de collecte de mémoire sur les pêcheurs au flobart sur le territoire du Parc naturel régional, de Sangatte à Dannes. Savoir-faire, usages et lien au cadre de vie. Cette enquête vise l'interview de 25 à 30 personnes dans le monde de la pêche sur le littoral du Parc, essentiellement au nord de Boulogne-sur-Mer,

afin de faire ressortir les savoir-faire liés à la pêche, leur évolution, ainsi que l'évolution socio-démographique autour de la pêche. Restitution prévue début 2019. Valorisation prévue en 2019

2/ Agriculture durable

2.1 Agroécologie

2.1.1 AGROTRAME

- Pour le projet Agrotrame, l'année 2018 a été consacrée à la finalisation des études scientifiques avec notamment le croisement de différentes thématiques étudiées : économie, biodiversité, agronomie. La synthèse a fait l'objet d'un rapport final validé par les laboratoires scientifiques et les financeurs.
- L'ensemble des partenaires ont travaillé à la poursuite du projet qui sera certainement amené à étudier d'autres groupes écologiques en lien avec la production agricole.

2.1.2 Agroforesterie



- Dans le cadre du Plan Forêt Région, le Parc naturel régional reste animateur de la mesure TO 08.02.01 du PDR (aide à l'installation des systèmes agroforestiers sur terrains agricoles) : 4 dossiers sur l'agroforesterie ont été déposés ; 2 dossiers ont été validés et concernent une surface cumulée de 2,6 ha sur prairies (le 3^{ème} dossier a été abandonné par l'agriculteur pour des raisons administratives) ; les sites seront plantés au cours de l'hiver 2018-2019. Il s'agit d'une mesure mise en place sur le nouveau programme européen agricole de la période 2015-2020.
- D'autres contacts pour des nouveaux dossiers de plantations ont été pris à l'automne 2018 pour un dépôt au 30 mars 2019 (3 dossiers en cours).
- De même, dans la continuité des précédentes opérations, le Parc continuera l'expérimentation autour de l'agroforesterie, notamment avec le développement de l'agroécologie, et la sensibilisation auprès de la profession agricole interpellée par la mise en place de sites nouveaux sur le territoire du Parc.
- Le Parc naturel régional poursuit en partenariat avec le CRRG ses travaux sur la préservation et la valorisation des pré-vergers. Il intervient dans la gestion et l'entretien des vergers conservatoires et de collections (Crémarest, Hardinghen, ONF, vergers communaux). Avec ce suivi, de nombreuses parcelles constituent aujourd'hui un réservoir de variétés locales, des parcelles de biodiversité, et renforcent le paysage bocager dans lequel ces éléments ont toute leur place.

2.1.3 TRANSÆ

- Démarrage le 1er janvier 2018 d'un projet européen « Transition vers l'agro-écologie » dans le cadre de l'Interreg France-Wallonie-Vlaanderen. Le programme européen TRANSÆ encourage les agriculteurs dans la transition vers l'agro-écologie.
 - Ce projet est mis en œuvre sur 3 territoires ou « versants » : France, Wallonie, Flandres.
 - Ce projet réunit une diversité de partenaires :
 - 3 associations d'agriculteurs : APAD62, CEDAPAS (France), Greenotec (Wallonie)
 - 1 collectivité territoriale: Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (France)
 - 4 établissements de recherche : CRA-W (Wallonie), ILVO (Flandres), INAGRO (Flandres), Université de Picardie (France).
 - Ce projet sera mis en œuvre pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021.
 - Le Parc naturel régional est chef de file de ce programme.
- 2018, première année du projet, a demandé un échange partenarial intense afin d'assurer une compréhension commune des objectifs et actions de chacun des 6 modules de travail : 7 réunions d'équipe, 5 réunions versant français, 4 réunions bilatérales.
- Un groupement de commande a été mis en place afin de faciliter la traduction de l'ensemble des documents administratifs et de communication du projet ainsi que l'interprétariat des temps d'échange publics, exigés par Interreg.



- Communication :
 - Une journée de lancement couplée à une ferme-ouverte chez Marc Lefebvre a eu lieu le 25 septembre à Guînes. 95 personnes dont 42 agriculteurs y ont participé.
 - 1 plaquette a été réalisée, avec les informations essentielles du projet, sous forme de pochette (200 exemplaires imprimés).
 - Transaé a été présenté dans les lettres aux agriculteurs du Parc.
 - Un site internet (exigence Interreg) a été réalisé : www.transae.eu
- Actions collectives avec les agriculteurs.
 - Mise en place de groupes pionniers ou pilotes.
Des groupes d'agriculteurs dits « pionniers », c'est-à-dire innovants, en recherche, et ayant la volonté de motiver d'autres agriculteurs vers l'agro-écologie, sont mis en place sur les 3 versants. Ils sont destinés à être étoffés durant les 4 années du projet. En 2018, 12 agriculteurs se sont engagés sur le versant français, 15 sur le versant wallon, et 5 sur le versant flamand. En France, ce groupe se constitue à partir d'un noyau existant co-animé par le Parc et le Cedapas sur l'agro-écologie (APB- « agriculteurs et paysans dans le Boulonnais »). Les agriculteurs des réseaux du Parc naturel régional, de l'APAD et du Cedapas ont été sollicités pour s'engager dans le projet.
 - 4 journées ont été organisées pour le groupe APB élargi à d'autres agriculteurs, sous forme de visites de fermes couplées à une réunion sur Transaé :
 - Le 27 avril 2018 chez Didier Dacquin à Alembon (7 agriculteurs et 1 agricultrice).
 - Le 15 mai 2018 chez Christophe Sauvage à Pernes-les-Boulogne (13 agriculteurs et 1 agricultrice).
 - Le 15 juin 2018 à Bazinghen chez Christophe Delattre (6 agriculteurs et 1 agricultrice).
 - 9 novembre 2018 à Beuvrequen chez Nicolas Playe (6 agriculteurs et 1 agricultrice).
- Agro-écologie et pratiques agricoles
 - Les champs de pratiques concernés par Transaé seront l'autonomie alimentaire dans les élevages et le sol.
 - Les partenaires se sont mis d'accord sur une vision de l'agro-écologie technique et sociétale, multi-disciplinaire, et qui s'entend à plusieurs échelles (la ferme, le territoire, la planète). Quelques mots-clés qui illustrent cette vision : autonomie, interdépendance, résilience, approche système. À ces mots-clés s'y ajoute une production écologique, qui tient compte des flux et de biomasse, qui travaille avec la biodiversité, et qui optimise la photosynthèse.
- Travail individuel avec les agriculteurs
 - Le parcours, ou la « trajectoire » des agriculteurs « pionniers » est recueillie afin de comprendre les leviers et blocages, internes ou externes, à la mise en place de pratiques agro-écologiques. Sur le versant français, 7 entretiens trajectoires ont été réalisés en 2018.
 - Les entretiens individuels ont permis également d'identifier les motivations et objectifs des agriculteurs, leurs critères de réussite, et les axes de travail sur lesquels ils souhaitent travailler à court terme (3 ans) ou à long terme. Ces éléments constituent ce que les partenaires ont appelé « Plan d'action individuel ».
 - Afin d'avoir un « état zéro » des agriculteurs sur une base commune, l'outil « Charte de l'agriculture paysanne », développé par le Cedapas a été choisi par l'ensemble des partenaires et une formation a été organisée pour les techniciens les 15-16 octobre 2018 à Rumbek (Belgique) avec l'intervention de la FADEAR et de Jean-Luc Malpaux, paysan retraité ayant participé à l'élaboration de l'outil.



- Volet sociologique / approche de travail
 - Les 8 partenaires souhaitent analyser tout au long du projet leurs pratiques d'accompagnement pour identifier celles qui sont le plus favorables à l'accompagnement dans la transition agro-écologique. Ils sont appuyés par ILVO et le GERDAL (sociologues). Un processus d'analyse réflexive sera stimulé tout au long du projet, grâce à des outils d'évaluation des activités auprès des agriculteurs et à des temps d'échanges de pratiques. Un séminaire de 2 jours a eu lieu en septembre 2018 à Gand (B) sur ce sujet.
 - Les partenaires ont choisi de développer une approche participative, entre eux et avec les agriculteurs, tout au long du projet. Une boîte à outil et les temps d'échanges de pratiques sont mis en place pour permettre cette approche participative.

- Une analyse des réseaux d'agriculteurs a été démarrée afin d'étayer la stratégie de développement des pratiques agro-écologiques au-delà des groupes « pionniers ».
- Le Parc a été sollicité par la commune de Doudeauville ainsi que le Symsageb (pour Wissant) pour intervenir en réunion publique auprès des agriculteurs afin de leur présenter les dynamiques d'agriculteurs qui agissent en faveur du changement de pratiques pour lutter contre l'érosion et le ruissellement : projet du bassin versant de la Hem, groupe d'agriculteurs Transaé.

2.1.4 Agro-écologie sur la vallée de la Hem

- Élaboration d'un programme d'actions multi-partenarial 2018 sur le bassin versant de la Hem pour le lancement de la démarche agroécologique intitulée « adapter ses pratiques agricoles pour enrayer l'érosion : couvrir et préserver les sols »



- Élaboration du programme d'action
 - Rédaction et recueil des pièces techniques pour les demandes de subventions
 - Rédaction des demandes de subvention (50% AEAP).
 - Mise en œuvre du programme d'actions.
 - 3 partenaires (Chambre d'agriculture, FDC 62, APAD 62)
 - 10 agriculteurs engagés
 - 20 parcelles de référence
 - 5 tours de plaine
 - 2 journées de formation ouvertes à tous
- 1 bilan des actions réalisées et leurs perspectives avec les partenaires et les agriculteurs engagés en 2018.
 - 1 comité de pilotage destiné aux élus du SYMVAHEM, président du PNR et financeurs pour présenter un bilan de la première année de ce nouveau programme
 - Rédaction et recueil des pièces techniques pour les demandes de solde AEAP.
 - Rédaction d'un article pour la lettre Reflets sur la Hem concernant une des journées de formation proposée dans le cadre de la démarche.
 - Élaboration d'un nouveau programme d'actions multi-partenarial sur le bassin versant de la Hem sur 3 ans (2019-2021) pour poursuivre le programme agroécologie lancé en 2018.
 - Élaboration du programme d'action
 - Rédaction et recueil des pièces techniques pour les demandes de subventions
 - Rédaction des demandes de subvention (70% AEAP).

2.2 Mesures agro-environnementales

2.2.1 Sensibilisation, information des agriculteurs

- Un courrier d'invitation individuel a été envoyé aux agriculteurs localisés sur les communes du PAEC du Parc reprenant l'ensemble des réunions organisées sur le territoire. Envoi janvier 2018.
- Organisation de réunions d'animation sur le territoire :
 - PAEC Parc :
 - À Licques, le 25 janvier 2018 – 10 agriculteurs présents ;
 - À Guînes le 26 janvier 2018 – 2 agriculteurs présents et une salariée des Eaux de Calais.
 - À Marquise, le 29 janvier 2018 – 5 agriculteurs présents ;
 - À Samer le 30 janvier 2018 – 5 agriculteurs présents ;
 - À Le Wast, le 31 janvier 2018 – 12 agriculteurs présents.
 - PAEC du Pays de Saint-Omer
 - À Saint-Omer le 23 janvier 2018 – 17 agriculteurs présents
 - À Lumbres le 24 janvier 2018 – 16 agriculteurs présents.

2.2.2 Bilan des engagements PAEC sur le territoire du Parc

- Bocage (OPB)
 - HA01 : entretien de 37 434 mètres de haies arbustives.
 - AR01 : entretien de 59 arbres têtards.
 - HE01 : création de 131,66 ha de parcelles enherbées sur 5 ans.
 - HE03 : absence de fertilisation sur 144,46 ha de prairies.
 - SPM1 : engagement de 4 agriculteurs, soit 118,67 ha, en MAEC polyculture-élevage à dominante élevage – Maintien.



- SPE1 : engagement de 2 agriculteurs, soit 124,85 ha, en MAEC polyculture-élevage à dominante élevage – Évolution.
- GC01 : engagement d'un agriculteur, soit 71 ha en conversion au semis direct sous couvert permanent
- Coteaux (OPC) :
 - HE02 : entretien et restauration de 31,69 ha de pelouses calcicoles par pâturage extensif.
- Zones humides (OPH) :
 - HE03 : absence de fertilisation sur 51,14 ha de prairies.
 - HE05 : 1,6 ha ha en Maintien de la biodiversité en zone humide par le retard de fauche au 1er juillet et la remise en état des prairies après inondations.
- Zonages ORQUE (OPE) :
 - HA01 : entretien de 3 373m de haies arbustives.
 - GC07 : engagement d'un agriculteur, soit de 145 ha en conversion au semis direct sous couvert permanent, associé à une réduction des doses d'herbicides et d'hors-herbicides de synthèse.



2.2.3 Bilan des engagements MAEC sur le territoire du Parc : PAEC Saint-Omer

- Zone à enjeu érosion (SOR) :
 - HA01 : entretien de 17 460m de haies arbustives.
 - HE01 : création de 13,98 ha de parcelles enherbées sur 5 ans
- Zone à enjeu biodiversité (SOB).
 - HE03 : absence de fertilisation sur 17,85 ha de prairies.

2.2.4 Cahiers des charges MAE

- Le Parc poursuit le travail engagé avec les autres Parcs naturels régionaux de la Région Hauts-de-France ainsi qu'avec la Chambre d' Agriculture de

Région sur la construction de nouveaux cahiers des charges MAE.

2.3 Agriculture biologique

2-3-1 Le comité de pilotage

- Depuis la mise en place en décembre 2014 du comité de pilotage pour le développement de l'agriculture biologique sous la présidence de Claire Sonzogni, la dynamique se poursuit sur cette thématique. Une réunion du comité de pilotage a eu lieu en décembre pour les partenaires et les élus.
- Un programme d'actions concrètes a été mis en œuvre en 2018. Ce programme est réalisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais, Bio en Hauts-de-France, la FRCUMA Hauts-de-France, Terre de Liens et A PRO BIO.
- Il a été retenu dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et a obtenu un financement de celle-ci à hauteur d'environ 55%. Toutes les actions prévues ont été mise en œuvre. On peut regrouper ces actions à travers les publics cibles.
- Un des résultats directement lié à ce programme réside dans les chiffres de conversion, avec 6 exploitations supplémentaires pour arriver à 40 exploitations biologiques sur le territoire. Quelques autres conversions sont prévues.
- Couplée à la dynamique, un nouveau programme d'actions a été déposé en réponse à un appel à initiatives pour le développement de l'agriculture biologique. Globalement identique dans ses actions, ce programme a surtout comme ambition de renforcer encore la présence et les moyens sur le territoire pour répondre à une réelle aspiration au développement de l'agriculture biologique.



2-3-2 Les agriculteurs

- Six portes ouvertes, visites de champ, démonstration de matériel et formations ont été organisées. Environ 100 agriculteurs ont participé à ces différents événements.
- 15 diagnostics et 10 études technico-économiques ont été réalisés par les partenaires, traduisant une réelle dynamique à la conversion.

- Un annuaire a été édité avec l'ensemble des opérateurs économiques qui recherchent des agriculteurs biologiques sur le territoire. 25 structures y sont ainsi présentées.
- Enfin, un travail de proximité avec les agriculteurs biologiques a été effectué avec pour objectif de créer une dynamique, plus de cohésion et de faire émerger de nouveaux projets notamment sur le matériel en collectif.

2-3-3 Les élus du territoire

- Une balade pour faire découvrir l'agriculture biologique a été proposée aux élus. Elle a également permis de voir les initiatives de la commune de Condette en faveur de l'AB via la halle couverte pour vendre les produits locaux ou grâce à un travail mené sur le foncier ou la restauration collective. (environ 20 participants).
- Suite à l'appel à candidature lancé en septembre 2017 pour travailler avec les communes volontaires sur la restauration scolaire, un travail conséquent a été mené avec un noyau dur de 9 communes. Ces communes se sont réunies 4 fois dans l'année. Elles ont, chacune, bénéficié d'un diagnostic du restaurant scolaire effectué par A PRO BIO. Une formation a été suivie par 20 personnes faisant partie des équipes encadrant les enfants lors du repas. Une réelle dynamique de groupe est lancée et se poursuivra en 2019.
- Un état des lieux de la restauration scolaire a été effectué sur l'ensemble des communes du territoire. 85 des 100 restaurants scolaires servent moins de 100 repas/jour pour une moyenne d'environ 47 repas/j. Seules 21 des 100 communes proposant un service de restauration scolaire sont en gestion directe. 36 % des communes disent porter de l'intérêt au développement des produits bios dans les menus et 32 % assurent vouloir prioriser le bio régional.
- Projet des Bas Champs à Condette : le Parc a poursuivi son travail d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la commune de Condette avec notamment la réalisation de plantation de haies. La poursuite de la mise en œuvre du projet, notamment avec les perspectives de maraîchage biologique et de génie écologique, est conditionnée à l'avancement des procédures en cours.



2.3.4 Le foncier

- Le Parc, en partenariat avec Terre de Liens a débuté un travail sur le foncier public avec pour objectif de favoriser l'installation ou le confortement d'exploitations biologiques, jusqu'à des projets plus intégrés (fourniture de la cantine, projet d'éducation, etc...).
- Cette première année s'est concentré sur des communes de la Capso (Saint-Omer, Moulle, Longuenesse, Houlle, Eperlecques, Arques, Tilques, Serques), ainsi que quelques autres communes : Samer, Bainghen, Saint-Étienne-au-Mont, La-Capelle, Courset, Colembert, Condette. Un rapport final est disponible.
- Plusieurs projets sont en émergence sur certaines communes et seront développés en 2019.

3/ Patrimoine naturel

3.1 Restauration des cœurs de biodiversité



3-1-1. Restauration – création de cœurs de biodiversité

Acquin-Westbécourt (RNN) – site Natura 2000

- Chantier nature de débroussaillage d'Aubépine avec les Blongios début octobre.

Affringues

- Pâturage sur 2,1 ha avec un éleveur du village.
- Fauche exportatrice du brachypode sur 6 500m² dans le cadre du programme TRAME.

Alquines – site Natura 2000

- Pâturage sur le mont Héchuin sur une surface de 3ha.

Ambleteuse (RNR du Pré communal) – site Natura 2000

- De nombreux échanges avec la société de chasse et la mairie.
- La fauche manuelle mécanisée d'environ 1 hectare des zones humides extrêmement sensibles se poursuit dans la continuité d'un précédent contrat Natura 2000 de gestion (Programme TRAME 2017/2018).
- La fauche exportatrice par un engin s'est poursuivie quant à elle à raison de 16 hectares sur les 63 que couvre le périmètre de la réserve.
- Comité de gestion de la RNR le 20/12/2018 pour valider le nouveau plan de gestion de la Réserve Naturelle. En 2019, le conseil régional délibérera et actera le plan de gestion.
- Suivi traditionnel des espèces.
- Manœuvre du SDIS sur la réserve naturelle pour la mise en place d'un schéma de circulation en cas d'incendie.



Audembert (RNR du Mont de Couple) – site Natura2000

- Les travaux de fauche exportatrice ont eu lieu dans le cadre d'un contrat N2000 2017-2020, en août 2018 par l'association d'insertion AAEPM.
- Un chantier nature a été organisé en début d'année avec l'Association Les Blongios et Nature Libre en janvier 2018.
- Une sortie "Le mont de couple au crépuscule" a eu lieu le 29/06/18.
- Chantier nature avec l'association SOS village (coupe d'ajoncs) en juillet 2018.

Audrehem – site Natura2000

- Tous les ans, le Parc naturel régional organise, en partenariat avec "les Blongios, la nature en chantier" et une association hollandaise, un chantier nature sur les monts d'Audrehem. Au total, ce sont 40 bénévoles qui ont débroussaillé le coteau durant le week-end du 18 et 19 février 2017.
- Travaux de fauche exportatrice et débroussaillage réalisés par une entreprise d'insertion dans le cadre du Contrat Natura 2000 (2017-2021).

Audresselles - site Natura 2000

- Pâturage extensif par 2 éleveurs de la commune.
- NATURA 2000 : Validation du DOCOB du site Natura 2000 qui précise les actions de gestion à mettre en place.
- Travaux de fauche réalisés dans le cadre du contrat Natura 2000 (2017-2021).
- Sur le communal hors du site Natura 2000 (les dunes de la Manchue), pose d'une clôture pour la mise en pâturage des pelouses dunaires dans le cadre du projet « Trame » financé par les fonds FEDER et Agence de l'Eau (4 ha de pelouse dunaire en cours de restauration).
- Un chantier de nettoyage a été mené sur 3 demi-journées en lien avec l'Association Nature libre.

Bonningues-les-Ardres – site Natura 2000

- Poursuite du pâturage sur 26 ha.
- Accompagnement du Parc pour abattage et débroussaillage et débardage à cheval, financé par la Fondation du Patrimoine.
- Plantations de pieds de Millepertuis des montagnes en partenariat avec le Conservatoire Botanique de Bailleul dans les layons récemment ouverts (mise en place d'une banque de graine).



Colembert (17 ha - coteau calcaire) – site Natura 2000

- Pâturage extensif sur le site de la Warenne (17 ha de coteau calcaire) en convention avec un agriculteur de la commune.
- Échardonnage par l'équipe technique du Parc.
- Poursuite de la restauration de deux parcelles privées par des contrats N2000 prévus de 2016 à 2020 (2ha et 1,2ha) par débroussaillage, fauche exportatrice, création de layons de chasse.
- Travaux de restauration (fauche exportatrice, débroussaillage et broyage) réalisés dans le cadre du projet européen « Trame » sur le communal de Colembert.

- Suivi du Damier de la succise et de l'état de conservation des pelouses calcicoles.
- Chantier nature avec les habitants mi-novembre avec le PEPS et l'association les Blongios.
- Chantiers nature de débardage avec de nombreux groupes dont le BIJ de Beauvais, le lycée de Coulogne, le lycée de Bapaume, le collège Vauban de Maubeuge et l'association 1, 2,3 soleil.

Clairmarais (4 sites privés) – site Natura 2000

- Réalisation de travaux de fauche, restauration de berges et débroussaillage sur 2 parcelles privées à Clairmarais dans le cadre de 2 contrats Natura 2000 (2016-2020).
- Réalisation de travaux de restauration sur 2 autres sites privés dans le cadre du projet européen « Trame » financé par les fonds FEDER et Agence de l'Eau (création de pentes douces et fauche de roselière).



Clerques – site Natura 2000

- Important débroussaillage d'aubépines par l'agriculteur dans le cadre de la MAE signée sur le coteau.

Journy (coteau privé et communal) – sites Natura 2000

- Mise en pâturage par des caprins issus d'un élevage biologique sur un coteau particulier. Fauche des rejets dans le cadre du programme TRAME.
- Conservation du Criquet verdelet dont les seules stations régionales se trouvent sur le territoire du Parc. Belles expressions marnicoles avec la Parnassie des marais ou la Gentianelle d'Allemagne. Au moins 6 espèces d'orchidées présentes.
- Évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles en partenariat avec le Conservatoire Botanique de Bailleul.
- Débroussaillage et pose de la clôture sur le communal de Journy communal pour une arrivée des moutons en 2019.

Licques – site Natura 2000

- Poursuite du pâturage sur 1,4ha, débroussaillage et fauche.
- Entretien des layons et de zones ouvertes (fauche exportatrice) dans le cadre du dossier européen « Trame » en lien avec la société locale de chasse.

Longueville

- Poursuite du pâturage par moutons Boulonnais sur délaissé routier de la DIR Nord d'environ 1 ha.

Lumbres – site Natura 2000

- Chantiers nature avec le lycée Chochoy, la MJC de Saint-Omer et les Blongios dans le cadre de mesures compensatoires. Restauration de dépression humide et plantations de saules têtards dans marais de Lumbres (en site N2000).
- Animation du dossier Agence de l'eau pour la restauration du marais de Lumbres en lien avec la CCPL (cheminement dans le marais, restauration de mares, plantations saules têtards,...).
- Un contact a été pris par une propriétaire d'un site en amont du Marais de Lumbres appelé « Acquembronne », une visite de site a eu lieu le 9 Juillet.

Nabringhen – site Natura 2000

- Poursuite du pâturage sur 5,1 ha, fauche et débroussaillage. Contrat Natura 2000 en cours de mise en œuvre (privé) comprenant de la fauche exportatrice pour restaurer une zone à Ophrys sphegodes.

Quelmes

- Transfert de la gestion du communal au Conservatoire des Espaces Naturels.
- Inventaire et diagnostic d'un coteau privé avec le CBNBL en vue de sauvegarder l'une des deux seules stations d'Epipactis brun-rouge sur le territoire du Parc.
- Préparation du chantier avec le lycée de Tilloy pour restaurer la zone à Epipactis.



Saint-Étienne-au-Mont : le communal d'Écault (6,5 ha – dune arrière littoral)

- Entretien courant par pâturage de moutons Boulonnais.

- Réalisation de travaux de fauche exportatrice dans le cadre du projet européen « Trame ».
- Nombreux chantiers nature réalisés avec le lycée de Coulogne, le centre de loisirs Beurepaire de Boulogne, le Bureau d'Information Jeunesse de Beauvais. Restauration d'une mare et coupe d'Ajoncs.



Saint-Étienne-au-Mont - Site Natura 2000

- Restauration de pelouses dunaires décalcifiées grâce à la mise en place d'un pâturage ovin faisant suite au débroussaillage de 4,4 ha d'ajoncs en 2017. En 2018, 2 enclos d'une surface totale de 4,6 ha ont été mis en place. Après une saison de pâturage (30 moutons boulonnais), une fauche exportatrice mécanisée des rejets a été réalisée sur 4,4 ha. Des zones ont également fait l'objet d'étrépage (1 000 m² en tout) cet hiver afin de favoriser des espèces pionnières aréneuses. Une zone humide a également été restaurée via cet étrépage.
- 2 blockhaus ont été aménagés en novembre par la CMNF au sein des enclos dans le cadre d'un contrat Natura 2000.
- 2 chantiers nature ont été menés avec l'association les Blongios en partenariat avec les associations Belges l'Envol et le Hangar à la mi-août. Des massifs de ronciers ont été fortement réduits.
- Un chantier nature précédé d'une matinée pédagogique sur le milieu dunaire a été proposé à une classe du Lycée Charles Brasseur de Bourbourg début avril. Les travaux ont permis d'entretenir une zone humide.
- 2 animations grand public ont été proposées : une soirée balade contée fin juin et une animation sur les dunes mi-septembre.

Vieil-Moutier – site Natura 2000

- Travaux de fauche exportatrice réalisés dans le cadre du Contrat N2000 (2016-2020).

Wimereux – site privé

- De nombreux échanges et deux visites de terrain ont eu lieu chez M. Debacker, propriétaire à Wimereux.

Programme TRAME - FEDER

- Des études de plans et notices de gestion ont été confiées au bureau d'études ALFA ; des réunions techniques en janvier et avril pour avancer sur les contenus en lien avec les responsables des sites. De nombreux échanges et des visites de terrain ont eu lieu entre le bureau d'études et le Parc tout au long de l'année.
- Les notices de gestion concernant Quesques, Ambleteuse (Le Marly), St-Étienne-au-Mont, Journy privé et Affringues ont été réalisées et finalisées en septembre 2018.
- Le plan de gestion (selon la grille ATEN) du communal de Journy a été également finalisé ; le plan de gestion du communal d'Ambleteuse est pratiquement finalisé et fera l'objet d'ici la fin de l'année d'une présentation en comité restreint et en comité consultatif de gestion. Les plans de gestion fixent les objectifs et les actions sur 10 ans.
- Ces documents sont stratégiques pour l'action future sur ces sites et la définition de nouvelles interventions.

3-1-2. Plan d'actions coteaux calcaires

- Cf. sites restaurés cités ci-dessus (en 3-1-1)
- Validation de la Région pour mettre en œuvre la procédure pour la mise en place d'une Réserve Naturelle Régionale éclatée des terrains communaux calcaires du pays de Licques.
- Réalisation de notices de gestion sur certains communaux et sites privés en vue de travaux dans le cadre d'un nouveau programme financier européen.



3-1-3. Création – restauration de zones humides

- Accueil d'une stagiaire pendant 6 mois pour la réalisation d'un protocole d'évaluation des travaux de restauration de zones humides. Nombreux suivis sur l'ensemble des zones humides restaurées jusqu'à ce jour.

Ambleteuse – Site privé

- Travaux entrepris suite à la notice de gestion réalisée sur l'année 2017 : 8 200 m² de fauche exportatrice, 650 m² de débroussaillage et 990 m² d'étrépage afin de favoriser des végétations de milieux dunaires présentes en faible quantité.

Condette – les Bas Champs

- Réalisation de 550ml de plantations en partenariat avec l'EPF et la commune. C'est le premier aménagement réalisé sur les Bas champs. Une étude pour restaurer une zone humide est en cours. Ces actions ne devraient pas être réalisées par le Parc. Un panneau pédagogique est en cours de réalisation.
- La poursuite de la mise en œuvre du projet, notamment avec les perspectives de maraîchage biologique et de génie écologique, est conditionnée à l'avancement des procédures en cours.

Quesques – Site privé

- Travaux d'ouverture du site (abattage, débroussaillage) réalisés suite à la notice de gestion. Une clôture a été posée sur l'ensemble du site. Une mare de 180m² ainsi qu'un étrépage de 240 m² ont été réalisés.

Wimille – Plaine d'Houlouve

- Travaux de restauration de zones humides réalisés dans le cadre du projet européen « Trame » : fauche exportatrice sur 3 275m².

Wimereux, Prairies de la Warenne

- Travaux d'ouverture d'une zone humide : abattage et essouchage des saules qui envahissaient la zone, fauche exportatrice, étrépage et décaissement de terrain pour développer les espèces protégées présentes sur la zone.



Wimereux, Estuaire

- Travaux de restauration de l'estuaire réalisés dans le cadre du projet européen « Trame » : fauche exportatrice, arrachage d'espèces exotiques envahissantes et débroussaillage.

Wissant – terrain privé

- Travaux réalisés dans le cadre du projet européen « Trame » : fauche exportatrice, débroussaillage et abattage.

3-1-4 Natura 2000

Animation des contrats Natura 2000

- Il y a eu un suivi des travaux sur les contrats Natura 2000 suivant :
- Contrats N2000 en cours sur la période 2016-2020 :
 - Restauration des pelouses calcicoles du communal de Vieil-Moutier (site 11).
 - Restauration des pelouses calcicoles d'une parcelle privée à Colembert lieu-dit La Warenne (site 12).
 - Restauration des pelouses calcicoles d'une parcelle privée à Colembert lieu-dit La Berguerie (site 12).
 - Restauration des milieux humides d'une parcelle privée à Clairmarais lieu-dit la Canarderie (site 22).
- Contrats N2000 en cours sur la période 2017-2021 qui ont été acceptés et ont démarré cette année (cf. 3.1.1) :
 - Conservation de pelouses calcicoles du communal d'Audembert (site 4).
 - Conservation de pelouses calcicoles du communal d'Audrethem (site 4).
 - Conservation de pelouses calcicoles de parcelles privées à Nabringhen – Mont Sainte-Marguerite (site 12).
 - Conservation de dunes grises sur le communal d'Audresselles (site 6).
- Premières interventions dans le cadre de contrat Natura 2000 (2018-2022) :
 - Conservation de pelouses calcicoles une parcelle privé à Nabringhen (site12).
 - Restauration des milieux humides d'une parcelle privée à Clairmarais lieu-dit la Canarderie (site 22).



- Aménagement de 2 blockhaus sur le communal de Saint-Étienne-au-mont (site 7).
- Restauration de la galerie de la chapelle de Guémy en faveur des chiroptères (site 12) et fauche exportatrice du Brachypode.
- Deux nouveaux contrats Natura 2000 ont été validés par la DDTM, ils s'appliqueront sur la période 2019-2023 :
 - Conservation de pelouses calcicoles sur une parcelle communale à Clerques (site 12).
 - Travaux de restauration sur le pré communal d'Ambleteuse (fauche, création de mares et étrépage).

Animation des contrats MAE Natura 2000

- Animation d'une réunion d'information des agriculteurs sur les MAE-c sur les pelouses calcicoles.
- Rencontre des agriculteurs en Natura 2000 et assistance au montage de dossiers MAE-C.
- Une nouvelle MAE-C a été signée à Dannes en 2018 avec un exploitant agricole dans l'objectif de préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire du Parc. Il s'agit d'une mesure d'extensification de prairies calcicoles eutrophisées par pâturage extensif (code MAE : OPC7_HE01) sur une surface de 3,08 ha.



Animation de la charte Natura 2000

- La charte du site Natura 2000 n°11, qui a fait l'objet d'une concertation des acteurs locaux en 2017 a été finalisée et validée en novembre 2018 en COPIL.
- Les chartes des sites Natura 2000 n°4,5 et 6 ont été rédigées en concertation avec les acteurs locaux et validées en COPIL à l'issue de la réactualisation des Documents d'objectifs de ces sites qui s'est terminée au printemps 2018.

Les évaluations d'incidences

- Chaque organisateur de manifestations sportives qui réunit plus de 300 personnes et traverse les sites Natura 2000 est soumis à une étude d'incidences pour limiter l'impact de la manifestation sur les habitats et les espèces du site. Au total, ce sont 17 manifestations sportives qui ont fait l'objet d'une étude d'incidences en 2018.
- Les animateurs Natura 2000 ont rendu 5 avis sur des projets liés à l'urbanisation, des projets de mytiliculture, creusement de mares.

Révision des DOCOB des sites N2000

- Finalisation de la révision des DOCOBS des sites Natura 2000 n°4, 5 et 6 par Chloé BOULLARD.
 - Un travail lourd d'accompagnement et de relecture a été mené pour finaliser cette importante étape. Le projet final a été défendu au GT Espaces du CSRPN le 8 février recueillant un avis favorable (les tomes A - diagnostics écologiques et socio-économiques - avaient déjà été validés en CSRPN plénier en Juin 2017).
 - Le COPIL de validation a été réalisé le 23 mars à Audresselles avec la présence de nombreux partenaires et élus concernés.
 - Une consultation du public a été réalisée pendant le mois de mai.
 - Les arrêtés préfectoraux portant approbation des documents d'objectifs des sites 4, 5 et 6 ont été signés le 09 juillet 2018.
 - Une étude de réactualisation du DOCOB du site n°21 (Marais de Guînes et Ardres) va commencer début 2019 suite à de nombreux échanges des animateurs Natura 2000 avec les gestionnaires d'EDEN62 pendant l'année 2018. Des réunions et visites du site ont été réalisées afin de fixer les objectifs et les modalités de l'étude demandée. La cartographie des habitats du site sera actualisée et de nombreux inventaires seront effectués, ciblés sur les espèces d'intérêts communautaires de divers taxons (oiseaux, chauves-souris, amphibiens et mollusques). Cette étude permettra d'apporter des arguments



pour un éventuel changement de périmètre du classement en Natura 2000 en lien avec les services de l'état.

Comités de suivi et de gestion

- En 2018, les animateurs ont organisé les Copil des sites 7, 22/ZPS04 ,11.

- Ces réunions ont été l'occasion de rappeler les différents contextes, de faire le point sur les actualités de la politique et du fonctionnement de Natura 2000 sur le territoire du Parc, de faire le bilan des actions réalisées sur les différents sites en lien avec les partenaires gestionnaires et de proposer des perspectives pour l'animation de chaque site.
- Le 23/03/18, le Copil des sites 4,5,6 a validé les Documents d'objectifs de ces différents sites.

Les suivis/études sur les sites Natura 2000

- Étude de réactualisation de la cartographie des habitats naturels du site N2000 de la Cuesta Sud du Boulonnais (NPC011) réalisée par le Bureau d'Études Auddicé Environnement. Cette étude a débuté en mars et s'est terminée à la fin de l'année 2018. L'ensemble des données recueillies ainsi que les préconisations de gestion serviront à l'animation du site et la mise à jour du Document d'Objectif.
- Suivi d'étude : concernant la notice de gestion prévue dans le cadre du FEDER sur le site d'Écault (site 7).
- Études et suivis réalisés en interne par l'équipe N2000
 - Suivi des populations de Damier de la Succise (site NPC012) : mise en œuvre de la méthodologie élaborée pour le suivi des imagos de Damier de la succise entre mai et juin 2018. Deux individus ont été observés à Colembert où l'espèce n'était plus observée depuis 2005.
 - Application du protocole concernant l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire des Dunes grises (2130*) (Méthode du MNHN) sur l'ENS des Dunes de la Slack en partenariat avec EDEN62 et sur une parcelle privée de 90 ha de dunes à Saint-Étienne-au-mont.
 - Suivi de la vipère péliade sur le Vigneau de Licques en lien avec le CEN.
 - Participation à la prospection commune du Hibou Grand-Duc sur la Cuesta du Boulonnais organisée par l'Association Aubépine fin février 2018. L'espèce a été retrouvée comme en 2017 sur le coteau de Nabringhen.
- Suivi chiroptères:
 - Des sessions de captures à Guémy et Acquin ont été mises en place lors des périodes de swarming en août et septembre.
 - Au début de l'année, un comptage des populations est réalisé par la CMNF sur les différents sites connus (carrières, grottes, blockhaus,...).
- Un stage sur « l'évaluation de la gestion pastorale des pelouses calcicoles en site Natura 2000 » a été mené à bien par Delphine Midy, co-encadré par le Parc et le CRRG. Des enquêtes auprès des éleveurs (18) ont été menées ainsi que l'évaluation de l'état de conservation de placettes en coteaux calcaires (40 placettes). Une nouvelle proposition de convention de pâturage associant le CRRG est en cours d'étude. Les résultats ont été restitués auprès des agriculteurs enquêtés le 4 septembre. Ce travail sera à poursuivre en 2019.
- Accueil du Club des opérateurs Natura 2000 sur le territoire du Parc naturel régional à la demande de la DREAL Hauts-de-France le 24 octobre 2018 (Maison du marais) avec des visites de sites (RNN, site privé...) organisées par le Parc et EDEN62.
- Un projet de création d'arrêté de protection de biotope sur le Cap Blanc-Nez et la Pointe de la Crèche s'est lancé, les animateurs Natura 2000 ont participé à 2 réunions organisées à ce sujet par le Parc Marin les 17/07/2018 et 27/09/2018.
- Présentation au Forum des Gestionnaires de la biodiversité (Natura 2000) du 15/11/18 à Paris des résultats du stage d'évaluation de la gestion pastorale des pelouses calcicoles en lien avec l'étude sur la fonctionnalité de la trame écologique du Parc (cf. 3.2)



- Un micro-projet Interreg France-Manche-Angleterre est en réflexion depuis plusieurs années. Il s'agirait de valoriser le secteur du Cap Gris-Nez au vu de l'importance internationale du couloir de migration que représente le détroit du pas de Calais. Une réunion en présence du GON, d'ENRX et du Parc s'est tenue à ce sujet le 18 décembre afin de relancer la dynamique pour le montage de ce projet en 2019 sur la base du travail qui a déjà été mené avec les partenaires anglais (Sandwich Bay Bird Observatory et Dungeness Bird Observatory).

3.2 Étude et guide sur la fonctionnalité des milieux

- L'étude fonctionnalité de la trame écologique (TERROIKO) a été achevée après 18 mois de travail. Elle a associé les partenaires gestionnaires d'espaces naturels et de rivière du territoire ainsi que les services de l'État et de la Région et du Département. Une formation de l'équipe patrimoine naturel ouverte à d'autres collègues a été réalisée les 20, 21 et 22 février. Ces journées se sont soldées par un comité de suivi de l'étude le 22 février après-midi.
- Les derniers résultats ont été présentés lors du comité de suivi final qui s'est tenu le 19 juin. Des visites techniques s'en sont suivies à Bellebrune et Condette.
- Cette étude a comporté 5 phases :
 - Bibliographie / compilation des données existantes – Livrable : Trame écologique unique de référence sous forme cartographique.



- Analyse cartographique, état des lieux 2016 – Livrable : Note méthodologique méthode de simulation – doc « parametrage_v2018 », cartographie avec fonctionnement actuel des sous-trames (2016).
- Évaluation des actions menées entre 2012 et 2016 : rapport d'évaluation et cartographies ; cf. « fiches actions 2012-2016.pdf ».
- Évaluation des actions menées entre 2016 et 2018 : rapport d'évaluation et cartographies, « cf. fiches actions 2016-2018.pdf ».
- Analyse prospective des actions à horizon 2021 : cf. rapport final (.pdf), cartographie sous SIG, « fiches actions 2018-2021.pdf ».
- Ainsi, cette étude permet à la fois d'avoir une base unique d'information sur la trame écologique (toutes les données relatives à la trame écologiques réunies en un seul projet : la trame écologique unique de référence TEUR) et d'avoir des évaluations ex-post (entre 2012 et aujourd'hui et jusque 2021) des actions menées par le Parc et ses partenaires sur la sous-trame bocagère, forestière calcicole, dunaire / littorale, mare et zones humides, et aussi expérimentalement de la trame noire. C'est un outil important à la fois pour évaluer l'avancée des progrès dans le cadre de la Charte du Parc et pour identifier des projets futurs et leur intérêt potentiel pour restaurer / conforter les sous-trame écologiques du territoire.
- Un guide sur la fonctionnalité de la trame écologique du Parc est en cours de rédaction. Il vise à informer les partenaires et élus des résultats de cette étude par sous-trame et également à indiquer comment utiliser les données qui sont à disposition de tous. Des cas pratiques sont illustrés pour faire le lien entre les résultats et les travaux réalisés. Ce guide sera ensuite mis en page et édité en 500 exemplaires.

3.3 Restauration de la trame verte et bleue

Programme de création et restauration de mares

- 18 mares ont été créées ou restaurées en 2018.

Suivi de la barrière à amphibiens de Condette

- En 2018, 1 534 individus ont été sauvés d'une mort certaine grâce au dispositif. En 2019, le département financera un passage permanent qui devrait voir le jour en septembre.

Création de « coins nature »

- En 2018 : 10 coins nature ont vu le jour ou ont été finalisés : Cléty, Colembert, Eperlecques, Hardinghen, Noordpeene, Condette (citée ci-dessus), Journy, Crémarest, Wismes, Samer.
- Dans le cadre de l'opération régionale Mécénature pilotée par Espaces naturels régionaux, deux projets ont été menés avec deux mécènes du territoire du Parc naturel régional :
 - Bic Conté pour l'aménagement du coin nature de Samer
 - Les Carrières de la Vallée Heureuse pour la création d'une application internet.



Trame noire

- Voir 4.8.
- Dans le cadre du Projet TEP-CV et Agence de l'eau n°2 « Appel à biodiversité », une étude sur la trame noire a été réalisée dans sa 1^{ère} phase par le bureau d'études Biotope sur la commune d'Ardres. Cette étude associe le diagnostic du patrimoine naturel de la commune et le diagnostic de l'éclairage public en lien avec la FDE. Elle a été présentée lors de la Nuit de la Chauve-souris le 24 août à Ardres. Le CEN organisait cet événement en lien également avec la Maison de la Nature. 120 Participants ont été présents.

3-1-5. Préservation, restauration et suivi de la biodiversité dans le bassin carrier de Marquise

- Accompagnement du Parc auprès des carriers pour la prise en compte de la biodiversité (pâturage extensif, aménagement de gîtes à chiroptères, suivi du Hibou Grand-Duc, des amphibiens...). Gestion par pâturage extensif des sites du Café rouge, de la Parisienne, du dépôt des Grès et de Bellefontaine.



3-1-6. Actions en faveur d'espèces particulières (chauves-souris, chouettes, Damier...)

- Réalisation de la nuit de la chauve-souris à Ardres et Cléty.
- Participation au comptage des sites hivernaux à chiroptères à Dannes, Camiers et Samer en partenariat avec la CMNF.
- Aménagement de gîtes hivernaux dans le cadre d'un dossier Agence de l'eau (Blockhaus à Harellet et en forêt de Tournehem, Blockhaus hôpital d'Hardinghen, blockhaus à Saint-Étienne-au-mont).

3.1.7 Suivi de projets portés par les partenaires et des politiques publiques

- Suivi du Schéma Départemental des Espaces Naturels (SDEN) adopté au premier semestre. 2 réunions de « comité de pilotage élargi » ont été réalisées en février et juin et un avis technique émis par le PNR le 8 mars 2018.
- Les études relatives à la GEMAPI sont en cours : celle portée par le SMAGEAa / Symvahem est presque achevée, le Parc a transmis ses informations et donné son avis notamment pour le dernier COPIL du 3 juillet ; celle du SYMSAGEB a démarré le 27 avril (Cabinet COGITE) en groupement de commandes avec les intercommunalités concernées. Le Parc a émis ses remarques sur le rendu de Phase 1 et une réunion a lieu le 19/10.
- L'élaboration du XI programme de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a demandé un travail interparcs notamment dans le cadre du GT « milieux naturels et mers » pour rendre un avis précis et constructif. Le GT final a eu lieu le 27 mars. Une rencontre interparcs a été menée le 22 juin avec le directeur de l'Agence de l'Eau pour défendre les Parcs dans le XIe programme (avec la présence de Ph. Clabaut comme élu du Parc).
- Le partenariat avec l'ONF s'est précisé : le projet de convention est presque finalisé. Une rencontre technique a eu lieu le 15 mai. Une collaboration concrète a lieu cette année avec la création de mares en forêt d'Harellet.



3.1.8 Assistances à maîtrise d'ouvrage

- Suivi et accompagnement du rucher pédagogique de la commune de Bainghen ; projet labellisé TEP-CV et mené en partenariat avec l'UNAF. Plusieurs rencontres sur le terrain ont eu lieu, définition de l'apiculteur référent et identification d'essaims d'abeilles noires du Parc (Wavrans-sur-l'Aa et Wismes) ainsi que le lien avec l'UNAF. Inauguration le 15/9 avec de nombreux participants.
- Suivi du projet des Bas Champs à Condette. Le projet a fait

l'objet de plusieurs réunions. Il en découle que le Parc va aider à la mise en œuvre d'une partie du projet dans le cadre de l'action « coins nature ».

3.1.9 Communication

- Plusieurs inaugurations de coins nature ont été réalisées au cours de l'année: Crémarest, Noordpeene, Courset.
- Des articles ont été publiés par la mission en particulier dans la revue « Espaces Naturels » : on peut trouver dans le numéro 62 d'avril-juin, 2 articles rédigés par l'équipe, l'un portant sur la participation

des bénévoles (a compléter SEB) et l'autre sur les expériences de gestion valorisant en 3 pages les actions sur les pelouses calcicoles du PNR.

- Édition d'un guide « la flore des coteaux calcaires » destiné aux propriétaires et gestionnaires de pelouses calcicoles.
- Réalisation d'un panneau pédagogique sur le Communal d'Écault à Saint-Étienne-au-mont.
- Un numéro hors-série de la lettre Natura 2000 présentant un bilan des actions menées sur les sites avec des focus sur différentes thématiques a été réalisé par l'équipe Natura 2000. Cette lettre à destination des élus et partenaires sera publiée début 2019.

3.4 Programme d'actions sur la Slack

- Agricole : mise en œuvre des MAE (1 dossier), suivi technico-économique de 4 exploitations, et poursuite d'un travail collectif avec 6 exploitants sur une optimisation de leur système herbager. Ce travail, avec le bureau d'études Scopela permet aux 6 agriculteurs d'avoir des résultats significatifs sur leur gestion de l'herbe dès la première année. Ce travail a également servi de pilote a permis d'engager d'autres territoires des Hauts de France soutenus par l'Agence de l'Eau suite aux résultats probants obtenus sur la Slack : 4 agriculteurs ont été suivis sur le marais audomarois.
- Depuis plusieurs années, la CC de La terre des 2 caps propose aux classes de son territoire un projet de découverte des paysages. Fin 2017, 17 classes (soit plus de 400 élèves) se sont intéressées à la basse vallée de la Slack au travers d'une visite et d'ateliers à CAPland.
- Au printemps 2018, ils ont tous bénéficié d'une visite guidée sur le terrain encadré par les guides nature du littoral. Pendant tout le mois de juin, une exposition des travaux réalisés par les classes sur leurs découvertes était visible à CAPland. Les enseignants ont pu bénéficier d'un accompagnement du Parc pour mener à bien leur projet.
- En mai, Première éditions de la Fête de la Slack grâce à l'implication d'un collectif d'organisateur (élus, agriculteurs, chasseurs, habitants..). Au programme, Conférence historique, randonnées, visites découvertes thématiques et expositions. 60 personnes ont pu apprécier la conférence du vendredi soir et plus de 200 personnes ont foulé le marais accompagnées.
- Le projet photographique avec les habitants : « À la découverte de la basse vallée de la Slack - Regards d'habitants » a donné lieu à une exposition de photographies sur toile, accompagné de deux totems et de deux tapis support de photos. Cette exposition a permis le regard croisé d'une douzaine de photographes amateurs sur la basse vallée. Elle fut exposée à Bazinghen lors de la fête de la Slack puis à CAPland où elle a accompagné en juin l'expo des écoles. A partir de septembre, le public a pu de nouveau la découvrir à CAPland et ce jusqu'à la fermeture de l'équipement.



3.5 Gestion et continuité écologique de la Hem et de ses affluents

Restauration de la continuité écologique de la Hem

- Demande de solde (AEAP/FEDER) du programme de restauration de la Hem concernant le Moulin bleu de Polincove, la minoterie de Recques-sur-Hem, les moulins de Zouafques, Hamel à Clerques et Vandroy à Tournehem-sur-la-Hem et visite des sites avec la Région.
- Pisciculture d'Audenfort à Clerques : obtention de l'arrêté préfectoral autorisant les travaux et relance de l'EPF pour le recrutement d'un maître d'œuvre.
- Pisciculture du Hamel à Clerques : travaux de nivellement et aménagement des berges.
- Moulin Delzoïde à Tournehem-sur-la-Hem : suivi de la finalisation travaux de restauration de la continuité écologique, visite du site aménagé avec les techniciens du conseil départemental et rédaction des pièces techniques pour les demandes de solde AEAP et CD.
- Suivi hydromorphologique des sites mentionnés ci-dessus et du moulin Taufour à Tournehem-sur-la-Hem.



- Définition d'une stratégie d'intervention 2019-2021 Parc-Symvahn-FDAAPPMA62 sur la restauration de la continuité écologique de la tête de la Hem.

Plan de gestion de la Hem et de ses affluents

- Finalisation des travaux de restauration 2017.
 - Suivi et réception des travaux de restauration de la ripisylve (plantations et abattages).
- Élaboration et mise en œuvre des travaux de restauration 2018
 - Élaboration du programme de travaux (39 parcelles ont été conventionnées).
- Rédaction du dossier de consultation des entreprises, lancement de l'appel d'offres et analyse des offres. L'entreprise Forêts&Paysages et l'association Campagnes services ont été retenues.
- Rédaction des demandes de subvention (66% AEAP et 20% CR) et obtention des financements.
- Suivi et réception des travaux :
 - Réduire les interactions Lit-bétail – Surques – Hocquinghen – Licques : 2,5 km de clôtures, 12 abreuvoirs et 2 passages à gué.
 - Protection de berges – Recques-sur-Hem – Licques : 63 m de fascinage et 95 m de tressage
- Mise en œuvre du plan de gestion entretien 2016-2018 pour l'année 2018.
 - Suivi et réception des travaux pour l'année 2018. 86 embâcles ont été retirés par l'association Campagne Services (Audrehem, Journy, Alquines, Escœuilles, Surques, Rebergues, Hocquinghen, Licques, Bonningues-les-Ardres et Sanghen) et 1 arbre a été abattu
 - Rédaction des pièces techniques pour la demande de solde AEAP
- Élaboration du plan de gestion entretien 2019-2021 sur les 23 communes membres du SYMVAHEM. Rédaction du dossier de consultation des entreprises et analyse des offres.
- Animation auprès de propriétaires-riverains intéressés par le plan de gestion.
- Conseils techniques personnalisés sur les techniques de protection et de stabilisation des berges.

Hydraulique douce

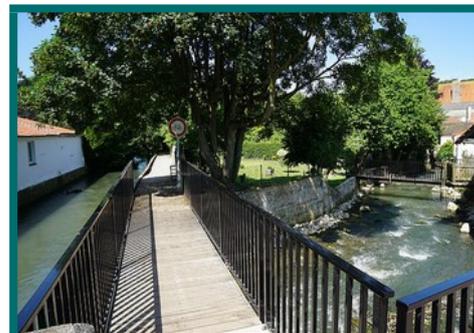
- Suivi des aménagements du 1^{er} et 2^{ème} programme de plantation.
 - Suivi annuel réalisé en complément de la réalisation d'un diagnostic sur la fonctionnalité des ouvrages effectué par la Chambre d'agriculture.
- Mise en œuvre du plan de gestion entretien 2018-2020 pour l'année 2018.
 - L'association de réinsertion Campagne Services a été retenue.
 - Participation financière de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (60%).
 - Participation financière du conseil départemental du Pas-de-Calais (20%) pour les travaux de restauration uniquement.
 - Nature des travaux 2018 : débroussaillage, détournement, taille de haies et de quelques fascines à emprise trop importante, remplacements des plants et pieux morts, restauration intégrale de fascine.
 - Suivi et réception des chantiers par tranche de travaux.
- Totalité du linéaire entretenu et/ou restauré soit 7000m de haies et 820m de fascines (96 ouvrages).
 - Rédaction des pièces techniques pour les demandes de solde du CD pour 2018 (partie restauration).
- Travaux du 2^{ème} programme :
 - Réception des travaux.
 - Gestion des avenants aux conventions.
 - Rédaction des pièces techniques pour les demandes de solde AEAP et CD.

Agro-écologie

- Élaboration d'un programme d'actions multi-partenarial 2018 sur le bassin versant de la Hem pour le lancement de la démarche agroécologique intitulée « adapter ses pratiques agricoles pour enrayer l'érosion : couvrir et préserver les sols ».
 - Élaboration du programme d'action.
 - Rédaction et recueil des pièces techniques pour les demandes de subventions.
 - Rédaction des demandes de subvention (50% AEAP).
 - Mise en œuvre du programme d'actions.
- 3 partenaires (Chambre d'agriculture, FDC 62, APAD 62).



- 10 agriculteurs engagés.
- 20 parcelles de référence.
- 5 tours de plaine.
- 2 journées de formation ouvertes à tous.
- 1 bilan des actions réalisées et leurs perspectives avec les partenaires et les agriculteurs engagés en 2018.
- 1 comité de pilotage destiné aux élus du SYMVAHEM, président du PNR et financeurs pour présenter un bilan de la première année de ce nouveau programme.
 - Rédaction et recueil des pièces techniques pour les demandes de solde AEAP.
 - Rédaction d'un article pour la lettre Reflets sur la Hem concernant une des journées de formation proposée dans le cadre de la démarche.
- Élaboration d'un nouveau programme d'actions multi-partenarial sur le bassin versant de la Hem sur 3 ans (2019-2021) pour poursuivre le programme agroécologie lancé en 2018.
 - Élaboration du programme d'action.
 - Rédaction et recueil des pièces techniques pour les demandes de subventions.
 - Rédaction des demandes de subvention (70% AEAP).



Valorisation des actions menées

- Suivi administratif (bilan d'activités, budget primitif, ...) en lien avec le coordinateur administratif et la secrétaire du Symvahem.
- Préparation des réunions du bureau et du comité syndical du Symvahem, en lien avec le coordinateur administratif et la secrétaire du Symvahem.
- Organisation du comité annuel du SYMVAHEM destiné à l'ensemble des élus de la vallée de la Hem le 13 décembre 2018.
- Publication d'une lettre d'informations (Reflets sur la Hem) N11.
- Journée d'échanges : présentation des actions et programmes du SYMVAHEM auprès de l'équipe du SMAGEAA.

3.6 Chantiers participatifs

- 18 personnes ont participé au chantier nature annuel de début d'année sur la RNR du Mont de Couple.
- Sur les coteaux d'Audrethem, ce sont 22 et 45 personnes qui ont participé pendant 2 jours (24 et 25 février) à des travaux manuels de gestion du communal.
 - La soirée pelote du 10 mars à Maninghen-Henne a réuni 14 personnes.
 - Les 17 et 18 mars ont été organisés un suivi des chantiers nature réalisés à Colembert, Alquines, Audrethem avec 13 personnes.
 - Le 12 avril, 11 étudiants du Lycée professionnel de Bourbourg ont participé à un chantier nature à Saint-Étienne-au-Mont.
 - Avec la LPO, les habitants ont pu découvrir les oiseaux sur la commune de Bouvelinghem le 28 avril (12 participants).
 - Dans le cadre de la fête de la Nature, la Slack était en fête avec une sortie inédite dans le marais le 26 mai : 25 participants ont été étonnés de tant de biodiversité (sortie thématique biodiversité).
- Le Parc a participé aux API Days organisées par le CD62 dans le cadre de l'Agenda 21, le 16 juin et a présenté des éléments relatifs aux actions du Parc et également aux abeilles (présence d'Olivier Dussaussoy, apiculteur référent de Bainghen).
- Le 17 juin c'était à Mentque-Nortbécourt que les habitants et autres personnes intéressées, 22 au total, ont pu découvrir le patrimoine naturel du village.
- Les 23 et 24 juin, 32 personnes ont participé à l'entretien du coteau de Colembert sous forme d'un chantier nature encadré par un agent du Parc.
- Le 24 août, c'était Nuit Internationale de la chauve-souris à Ardres en lien avec le CEN comptant 120 participants qui ont pu tourner sur 3 ateliers techniques et participer aux sorties.
- Le 25 août, 8 personnes ont participé à la sortie sur la RNR du Mont de Couple à Audembert.



- Le 1^{er} septembre, une seconde nuit de la chauve-souris a été organisée avec la LPO : 27 participants.
- Fête du Parc, dimanche 9 septembre à Wimille, village du Patrimoine naturel : plus de 17 partenaires représentés. La LPO a pu fabriquer 50 nichoirs avec les familles ; ils enverront la photo de leur nichoir posé !
- Le 15 septembre a eu lieu une sortie naturaliste organisée par le Parc à Saint-Étienne-au-Mont comptant et une sortie accompagnée par la LPO dans les jardins publics d'Arques.
- Le dernier chantier nature « week-end » de l'année a eu lieu les 17 et 18 novembre à Colembert.
- Le 27 novembre, les efforts réalisés par les observateurs du Parc ont été valorisés autour d'une présentation et d'une soirée conviviale à Le Wast.

3.7 Observatoire de la biodiversité

3.7.1 La flore

- Sur les 219 espèces concernées par l'observatoire, les espèces suivantes ont fait l'objet d'une attention particulière.
- Dans le cadre du projet REFORME, 3 espèces floristiques ont fait l'objet d'un suivi :
 - L'orchis musc (*Herminium monorchis*) : les stations vérifiées en 2017 dans le secteur de Clerques ont été confirmées. Elles sont néanmoins dans un état critique de conservation en raison de l'embroussaillage d'une petite dépression marnicole dont on peine à identifier le propriétaire. Les prospections se sont étendues à un coteau voisin : les informations recueillies ont mis en évidence un éparpillement tout à fait intéressant de nombreux pieds jusque là inconnus. Ces recherches sont à affiner en 2019 car l'ensemble du coteau n'a pu être prospecté et des stations potentielles restent à rechercher. Rappelons que cette orchidée très rare dans le Nord-Pas de Calais est au bord de l'extinction en Picardie. Le Parc revêt une grande responsabilité dans sa conservation.
 - L'Epipactis brun-rouge (*Epipactis atrorubens*) : 4 pieds ont été comptés sur un coteau privé à Quelmes, contre 3 en 2017 et 7 en 2016. La situation de cette orchidée devient problématique sur ce site sujet à un fort embroussaillage. Un partenariat a été construit avec le lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines pour résoudre cette situation. Un classe de BTS GPN interviendra aux côtés du Parc début 2019.
 - Le Millepertuis des montagnes : l'unique station, déjà très fragile, du Nord-Pas de Calais située dans le Pays de Licques n'a malheureusement pas été retrouvée. Grâce au conservatoire botanique de Bailleul, la plantation de 27 plants de Millepertuis des montagnes (*Hypericum montanum*) a eu lieu le 24 octobre 2018 à Bonningues-les-Ardres. Ce sont 3 stations distinctes qui ont été sélectionnées pour accueillir chacune 9 plants, en bordure de layon. Un grillage a été positionné aux abords des stations afin d'éviter le piétinement des plantations par les usagers du site. Ces plants seront suivis en 2019.
- A noter également des données encourageantes sur le communal d'Écault, avec la découverte de stations de Moenchie dréssée.
- De belles stations de callune ont été relevées ce qui permettrait d'entrevoir le retour d'habitat de landes sur dunes décalcifiées.



3.7.2 La faune

- Le travail de prospection et de prise en compte de la Vipère péliade se poursuit. Le Parc a relayé plusieurs observations de l'espèce à la faveur de chantiers de restauration dans le pays de Licques. Des données intéressantes ont été recueillies également entre Desvres et Nielles-les-Bléquin.
- Le suivi du Damier de la succise se poursuit, la dernière population connue du Parc et du Pas-de-Calais est toujours bien présente, mais les évolutions dynamiques du site sont à surveiller.
- Un suivi coordonné relatif à l'engoulevent a été mené en partenariat avec un propriétaire privé.
- Le Hibou des marais a fait l'objet d'observations remarquables en 2018 notamment à Boursin.
- Le Faucon pèlerin reste présent sur le Parc, mais les indices de reproduction sont à la baisse et certains territoires semblent à nouveau désertés.



- L'unique station « continentale » de Grillon champêtre a été vérifiée à nouveau en 2018 non loin de Wavrans-sur-l'Aa. Il reste rare même sur le littoral.



- Le Rougequeue à front blanc n'a pas niché sur le communal de Colembert cette année
- Le Busard cendré reste fidèle à son territoire habituel au nord du Parc ; c'est aujourd'hui le seul couple connu. Compte tenu de la récolte tardive des cultures dans lesquelles il était implanté, l'espèce a eu de bonnes possibilités de réussite dans sa nidification, mais aucun indice ne nous est parvenu. Ce site est le seul connu pour l'espèce sur le territoire du Parc.

3.7.3 La fonge

- En conséquence de la sécheresse marquée en 2018, beaucoup d'inventaires sur les pelouses calcicoles ont été infructueux durant l'automne malgré des recherches sur des coteaux réputés très riches (Quelmes, Seninghem,

Audrehem). Ceux-ci se sont montrés très pauvres en espèces.

3.7.4 Les groupes peu connus

- Malgré la belle dynamique de 2017, peu d'activités dans ce domaine en 2018.
- On notera toutefois une étude sur les Syrphes menée conjointement avec le CEN et l'ONF sur les pelouses marnicoles de Ferques et la forêt de Desvres.
- Les syrphes permettent de dresser des diagnostics écologiques tout à fait intéressants et représentent d'excellents bio-indicateurs. Elles occupent en effet une large gamme d'habitat et l'analyse des cortèges donne un aperçu assez fiable des dysfonctionnements possibles au sein d'un écosystème. Les résultats paraîtront en 2019.
- Des inventaires d'hétérocères (papillons de nuit) ont également été menés dans le cadre de la trame noire à Dohem.
- Grâce à des bénévoles, spécialistes locaux, la connaissance des hyménoptères de la Réserve Naturelle Régionale du pré communal d'Ambleteuse progresse chaque année : on approche la centaine d'espèces sur ce site qui devient un refuge important en période d'extinction massive des pollinisateurs sauvages.

3.7.5 Les découvertes (faune, flore)

- Comme évoqué plus haut de nouvelles stations d'Herminium monorchis ont été découvertes du côté de Clerques.
- La Pie-grièche écorcheur, et c'est une excellente nouvelle, niche à nouveau sur le territoire du Parc, près du marais de la Slack.

3.8 Réseau des observateurs nature

- En raison d'une réorganisation de l'équipe du Parc depuis mars 2018, le groupe a connu très peu d'activité.
- Les observateurs continuent néanmoins à abonder de manière remarquable dans la connaissance de la faune, flore et fonge du Parc ainsi :
 - l'observation d'un Gobe-mouche noir en halte migratoire à Audembert
 - le suivi des stations de Tulipe sauvage
 - plusieurs observations successives de Sizerins cabarets entre la Capelle-les-Boulogne et Crémarest
 - des observations inédites de Salamandre tachetée dans la vallée de la Hem
 - etc.

3.9 Animations nature

Projet pédagogique scolaire « *Émerveillement et Imaginaire dans la Nature* ».

- Ce projet créatif et pluridisciplinaire a invité à réveiller la capacité naturelle de l'enfant à s'émerveiller. Il a permis de renforcer les liens entre l'enfant et la nature et ainsi créer des conditions favorables aux apprentissages et à l'épanouissement.



- Accompagnement des enseignants volontaires des écoles maternelles et primaires du territoire du Parc par du conseil pédagogique.



- Organisation d'une formation avec Mme Juliette Cheriki-Nort. Actuellement consultante et formatrice, elle est auteure de livres documentaires sur la nature et de guides professionnels sur l'éducation à l'environnement.
- Une vingtaine d'enseignants ont menés un projet mêlant approches sensibles, poétiques et artistiques, gravant d'inoubliables souvenirs dans la tête des écoliers qui continueront ainsi à regarder la nature avec curiosité, émerveillement et respect.
- Le projet a donné lieu à l'édition d'une série de cartes venant compléter la série éditée l'année dernière. Chaque image invite à

se lancer dans une sortie dans la nature. Elles sont source d'inspiration pour des activités car passer du temps dehors, dans la nature, au contact d'éléments non humains contribue à la formation des personnes, à la construction des identités, à la naissance de la sensibilité et de l'engagement.

4/ Transition énergétique

4.1 Démarche TEPCV

- 33 actions ont pu bénéficier d'un financement Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, soit à l'occasion de la convention principale (2015), soit de l'avenant (2016). Ces actions sont pour partie terminées ; les autres en cours de réalisation ; une partie ne pourra aboutir.
- Régulièrement, le tableau de suivi des actions a été complété, notamment en novembre 2018, afin de discuter avec chaque porteur de projet de l'état d'avancement des actions.
- La Communauté d'Agglomération du Boulonnais est devenue gestionnaire des Certificats d'Économie d'Énergie issus des travaux engagés de rénovation énergétiques.

4.2 Schéma territorial de développement des énergies renouvelables

- Finalisation des phases 2, 3, 4 et 5 de l'étude. Ainsi, les potentiels du territoire ont été complétés des données relative à la qualité des réseaux ainsi que leur mobilisation possible (électricité et gaz) ; des cartes de porter à connaissance quant aux sensibilités paysagères et patrimoniales par filière ont été produites, assorties de préconisations pour une meilleure intégration paysagère et patrimoniale des énergies renouvelables ; un mix énergétique, basé sur un scénario ambitieux, lié aux objectifs en discussion du SRADDET a été défini et adapté à chaque intercommunalité ;
- 3 comités de pilotage et 1 comité technique se sont réunis. Chacune de ces réunions a permis d'avancer sur l'élaboration conjointe d'une étude de préfiguration pour le développement des énergies renouvelables.
- La phase 4 de l'étude avait pour objectif d'identifier de premiers porteurs de projets potentiels en énergies renouvelables, à l'occasion de 3 ateliers qui se sont déroulés en octobre, à Lumbres, Desvres et Guînes (70 participants au total). C'est cette base qui a motivé le territoire à s'inscrire dans la trajectoire fixée par l'Ademe et la Région d'étude de préfiguration pour le développement des énergies renouvelables.



4.3 Matériauthèque et matériaux bio-sourcés

4.3.1 Matériauthèque

- A l'aide du travail d'un stagiaire et de l'accompagnement proposé par l'Ademe à des expériences innovantes en lien avec la Rev3, le Parc a poursuivi et étoffé ses réflexions sur la mise en boîte d'une « boîte à outils de la rénovation ».



- Au sein de cette « boîte à outils », un projet de « Matériauthèque de réemploi » des matériaux traditionnels de construction a pris forme :
 - deux scénarios de développement de ce projet ont été proposés. Ces scénarios ont été définis suite à des entretiens réalisés auprès d'une trentaine de professionnels (partenaires, associatifs et particuliers) et d'ateliers de concertation conduits auprès d'habitants du territoire (2 ateliers qui ont accueilli une trentaine de personnes) ;
 - en parallèle, et suite à la candidature du Parc à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Ademe « Projets citoyens pour la transition énergétique et écologique en Hauts-de-France », le cabinet Vesta Conseils a épaulé le projet du Parc sur la définition d'un modèle économique et l'aide à la rédaction d'une étude de faisabilité prenant en compte la participation citoyenne.
- Second volet de la boîte à outils, la mise en œuvre de commandes groupées d'isolants biosourcés, avec l'aide d'un stagiaire :
 - rencontre des distributeurs de matériaux naturels présents en Hauts-de-France ;
 - choix de cinq isolants biosourcés simples de mise en œuvre ;
 - rédaction d'un appel à partenariat pour sélectionner un fournisseur de matériaux isolants naturels et lancement de la consultation.

4.3.2 Service conseils aux collectivités

- Mise en place d'un service conseils éco-rénovation à l'attention des élus du Parc. La communication a débuté à l'inauguration de l'école à Landrethun-lez-Ardres, et s'est poursuivie via l'infomaire du Parc et l'infolettre. Plusieurs communes ont bénéficié de ce service conseils (Bellebrune, Conteville-lès-Boulogne, Samer, etc.). Le Conservatoire du Littoral a également sollicité ce service pour la rénovation écologique et énergétique du Petit Phare sur les communes de Tardinghen et Wissant.
- Les rencontres se font régulièrement avec la Fédération Départementale de l'Énergie, avec qui un partenariat autour des matériaux biosourcés se définit.
- Réalisation de journées de visite à l'occasion de stages participatifs à l'attention des élus dans l'objectif de leur faire découvrir le patrimoine du territoire, ses spécificités, mais aussi les techniques d'éco-rénovation. 2 journées ont eu lieu :
 - À Saint-Omer, en avril, au cours d'un des chantiers ARA sur la réalisation d'une dalle isolante en matériaux naturels (dalle chaux-pozzolane recouverte de liège) : 11 participants ;
 - À Conteville-lès-Boulogne, en juin, au cours d'un des chantiers ARA sur la mise en œuvre d'un enduit terre copeaux de bois sur des panneaux de paille compressés : 12 personnes



4.4 Accompagnement des projets en auto et éco-réhabilitation

Accueil et organisation de formations en éco-rénovation à l'attention des professionnels



- Contribution à l'organisation de la formation diplômante « Devenir accompagnateur à la rénovation » d'une durée de 70 heures, en partenariat avec l'Université du Littoral Côte d'Opale et l'APES (Acteur Pour une Économie Solidaire). 7 professionnels du bâtiment se sont formés au premier trimestre 2018 et ont reçu leur diplôme début juillet. Lors de cette formation, une demi-journée a été consacrée à la découverte du patrimoine bâti du Parc et de son programme d'auto-réhabilitation accompagnée. Une réunion d'informations a eu lieu au Lycée professionnel de Lumbres en octobre en vue d'organiser une autre session de formation.

- Contribution à l'organisation de la formation ATHEBA (Amélioration THERmique du Bâti Ancien, formation de 3 jours créée par Maisons Paysannes de France et le Cerema) en partenariat avec la Communauté de Communes Pays d'Opale (CCPO) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France. Cette formation a eu lieu à Guînes en mars 2018 et a rassemblé 9 artisans dont 5 de la CCPO.
- Organisation en juin 2018 à Le Wast d'un petit-déjeuner à l'attention des professionnels du bâtiment dans le cadre du programme INTERREG des 2 Mers SHINE. 15 entreprises étaient présentes.

Accompagnement des porteurs de projets en auto et éco-rénovation

- Le Parc et les collectivités avancent pour multiplier le nombre de chantiers de ce type :
 - la CCDS a intégré l'ARA dans leur Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour réaliser 2 chantiers par an ;
 - la CCPO, en amont de son OPAH forme les artisans à ce dispositif et à l'éco-rénovation du bâti ancien ;
 - la CAPSO a accompagné financièrement deux chantiers, dans le cadre de TEPCV ;
 - la CCPL a intégré l'ARA dans leur OPAH pour réaliser 2 chantiers par an.
- Un comité de pilotage, rassemblant les partenaires associatifs ou institutionnels sensibles à la préservation du patrimoine et ceux s'attachant à développer l'économie sociale et solidaire, s'est réuni 2 fois.
- D'autres chantiers ARA ont démarré en 2018 à Saint-Omer, Le Wast, Rinxent et Audembert. Pour chacun de ces chantiers, financés, pour ceux du Boulonnais, dans le cadre du programme INTERREG des 2 Mers SHINE, une journée de chantier participatif est organisée afin de sensibiliser le plus grand nombre au dispositif et aux techniques contemporaines utilisant des éco-matériaux dans l'amélioration thermique des logements (environ 15 participants).
- Chacun de ces chantiers fait l'objet d'une fiche de retour d'expérience diffusable auprès d'autres particuliers / artisans intéressés par la démarche.
- Le programme ARA du Parc a été présenté aux rencontres de l'auto-construction et l'auto-réhabilitation accompagnée à Villeneuve d'Ascq en novembre 2018 ; une soirée d'information a également eu lieu en octobre auprès des artisans.
- Il a également fait l'objet d'un article dans la rubrique Base d'Expériences du site www.banquedesterritoires.fr de la Caisse des Dépôts ; une intervention a également eu lieu au sein d'un webinar « Formation en action : quels dispositifs de formation des acteurs de la lutte contre la précarité énergétique ? ».



4.5 Accompagnement du développement des énergies renouvelables



- Au cours de la phase 4 du schéma de développement des énergies renouvelables ont été organisés 3 ateliers dont l'objectif était d'identifier des porteurs de projets (3 octobre – CCPL ; 8 octobre – Pays Boulonnais, à Desvres ; 9 octobre – CCPO). Ces ateliers ont accueilli 70 personnes et fait remonter une trentaine de projets. Ces projets constituent la base d'une étude de préfiguration pour un Contrat d'Objectif Territorial pour le Développement des Énergies Renouvelables (appel à projets Ademe – Région – COT EnR) que le Parc portera en 2019 pour un périmètre élargi aux intercommunalités Pays d'Opale et d'Agglomération du Boulonnais. En revanche, la CAPSO portera sa propre étude de préfiguration.
- Concernant le Parc, le dossier de demande de financement a été déposé en décembre 2018 afin de recruter un animateur technique à temps plein dont la mission sera d'épauler et d'aiguiller les porteurs de projets dans la définition de leurs projets, mais aussi dans la recherche de subventions.
- Des contacts avec des porteurs de projets privés et publics ont déjà eu lieu et pourront venir étoffer la candidature au COT EnR.

4.6 Artisans producteurs d'énergies renouvelables

- La communication a été lancée auprès de commerçants et d'artisans, avec l'aide de la Chambre des métiers et en mobilisant les canaux habituels d'information du Parc. L'objectif est de trouver une quinzaine d'entreprises artisanales ou commerciales qui pourraient bénéficier d'un audit des consommations d'énergie et d'une étude de faisabilité relative à l'implantation d'énergie renouvelable adapté à leur activité. Cette action est financée dans le cadre de la convention TEPCV.

4.7 Centrales solaires citoyennes

- Les premiers travaux concernant la centrale solaire citoyenne du Parc ont débuté en juin.
- Depuis, une réunion d'information a été organisée en septembre afin de rencontrer des propriétaires de toitures susceptibles de les mettre à disposition ; de constituer un groupe d'habitants désireux de s'investir dans le projet. Une vingtaine de propriétaires ont manifesté le souhait de mettre à disposition leur toiture. Celles-ci ont fait l'objet d'une visite en vue d'intégrer la centrale. En parallèle, un groupe d'habitants moteur s'est à nouveau réuni.
- Fin 2018, ce sont 6 toitures qui ont été identifiées et une vingtaine d'habitants intéressés par la création de la société. Dans ce projet, inscrit dans la candidature TEPCV du Parc, le Parc est accompagné par Energ'éthic et Cohérence Energies.
- La première centrale solaire citoyenne du territoire du Parc a vu le jour le 8 décembre. Il s'agit de CAPSOL. Cette initiative a vu le jour grâce au financement de l'accompagnement du groupe d'habitants par la CAPSO et à la candidature TEPCV du Parc, faisant de l'énergie citoyenne une priorité.



4.8 Trame noire

- Remise des diplômes Villes et Villages Étoilés à l'occasion d'un comité syndical du Parc, à 16 communes du territoire du Parc.
- L'étude trame noire, sur la commune d'Ardres est en cours, en partenariat avec la Fédération Départementale de l'Énergie du Pas-de-Calais (FDE). L'objectif de cette étude est de proposer des solutions pour un éclairage plus respectueux de la trame noire de la commune et de rendre ces propositions dupliquables à d'autres communes.
- La nuit de la chauve-souris, qui s'est déroulée cette année à Ardres, a mis l'accent sur la pollution lumineuse.
- Un partenariat est engagé avec la FDE afin de mieux intégrer la trame noire dans ses politiques.
- En décembre, une stagiaire en alternance a rejoint l'équipe avec comme objectif de travailler à la sensibilisation du public. Trois secteurs ont été identifiés afin de travailler avec 3 types de publics différents (élus, services techniques et habitants).



4.9 FAIRE (Espace Info Énergie)

- En 2018, l'EIE du Parc a vu son **territoire d'intervention élargi** à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais qui a dirigé ses équipes vers d'autres priorités. Le conseiller du Parc intervient sur la totalité du périmètre du Parc, hors :
 - les 5 communes de la couronne urbaine boulonnaise ;
 - la communauté de communes du Pays de Lumbres et la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer. Ces dernières disposent de leur propre service hébergé par la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer.
- L'EIE développe des partenariats avec les intercommunalités ainsi :

- Une convention a été signée avec la communauté de communes de La terre des 2 caps afin d'organiser animations et présence de l'EIE sur ce territoire ;
- Une convention est en cours de signature avec la communauté de communes Desvres-Samer ;
- Des échanges sont engagés avec la communauté de communes Pays d'Opale afin d'organiser la présence de l'EIE dans un territoire où une OPAH est en cours de calibrage.
- Le Parc a été lauréat d'un appel à projets de la Fondation de France pour expérimenter des dispositifs d'accompagnement d'habitants en précarité énergétique dans leur projet de rénovation. Ce projet croise les ateliers proposés par l'EIE et l'ARA. Une réunion de présentation du projet s'est déroulée auprès des travailleurs sociaux, dans l'objectif de construire avec eux une méthode de travail permettant de redonner confiance à ces habitants. 4 chantiers sont recherchés dont un a été trouvé en décembre.
- Le Parc a été intégré au programme INTERREG des 2 Mers SHINE, suite au désistement de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais. Ce programme concerne 15 partenaires anglais, belge, néerlandais et français. SHINE vise à accélérer le processus de rénovation de la zone 2 mers à l'échelle de quartiers, en impliquant locataires et résidents dans la démarche. Les logements sociaux et les logements privés sont concernés.
- Les ateliers organisés dans le Boulonnais sont intégrés à ce programme, comme les chantiers en ARA.



4.9.1 Les conseils

- L'EIE du Parc a participé à plusieurs réunions de la coordination régionale. Il réfléchit à renouveler la communication autour de ce service, dont la dénomination est amenée à évoluer au profit du Conseiller en énergie FAIRE.
- Du 1er janvier au 31 décembre 2018, 293 particuliers, professionnels et collectivités ont fait appel à l'EIE.
- La majorité des conseils porte sur le bâti ancien, d'avant 1974 (avant le premier choc pétrolier).
- Du fait de l'intérêt du Parc pour la sauvegarde du patrimoine bâti

ancien, des conseils sont apportés pour rénover le patrimoine d'avant 1945 qui répond à certaines particularités notamment dans le choix des matériaux.

- L'EIE assure des permanences dans le cadre de l'OPAH de la communauté de Desvres Samer, des permanences chaque mardi ont permis de faire connaître l'EIE.

4.9.2 Les animations et ateliers :

- 4 « balades thermiques » ont été organisées : l'objectif est d'expliquer le fonctionnement d'une caméra infrarouge, de visualiser les déperditions thermiques et d'apporter des solutions techniques et financières (nationales ou locales). Les visites ont eu lieu à Desvres le 18 janvier et 13 décembre, à Doudeauville le 1er février, à Carly le 8 février.
- 1 visite de construction RT 2012 s'est déroulée à Marquise le 20 septembre.
- 1 visite d'une maison traditionnelle en briques équipée d'une chaudière à granulés a eu lieu à l'occasion de la semaine du Bois énergie, en novembre.
- 3 Brèves de maison, brèves de comptoir ont rassemblé 25 personnes en moyenne, organisées sous forme de conférences et de tables rondes dans les Estaminets Randonnée du Parc. Chaque participant a pu expliquer son projet de rénovation et bénéficier des conseils des spécialistes présents (un expert sur la santé dans l'habitat, un architecte spécialiste des matériaux naturels et du bâti ancien et une juriste). Ces soirées ont eu lieu à Saint-Martin-Choquel, Wierre-Effroy et Serques.
- En 2018, le conseiller a participé à 2 manifestations grand public (salon de l'habitat *au Touquet* ; fête du Parc naturel régional, à *Wimille*). Au cours du salon du Touquet, le conseiller a animé des conférences sur le thème de l'énergie, des économies d'énergie, de la maîtrise des consommations, des énergies renouvelables, et de l'isolation, de l'étanchéité à l'air. Elles ont accueilli plus de 150 personnes.
- Des ateliers précarité énergétique ont été menés sur deux intercommunalités : à Guînes, sur la communauté de Communes Pays d'Opale et au centre social de Wimereux.
- Au total, en 2018, le conseiller EIE a proposé 18 actions grand public, en incluant les ateliers. Il a sensibilisé environ 500 personnes.



4.10 Bois énergie

4.10.1 Animations en vue du développement de la ressource

Sensibilisation/mobilisation des gestionnaires de la ressource en bois et notamment du bocage

- Visite et conseil d'un agriculteur de Réty intéressé par l'installation d'une chaudière bois-énergie et la production de plaquettes bocagères sur l'exploitation. Réalisation d'une note d'opportunité pour aider à la décision.
- Visite et conseils de deux agriculteurs à Réty et Beuvrequen possédant des alignements de peupliers afin de trouver une valorisation dans la filière bois-énergie. Ces personnes ont été orientées vers des entreprises de la filière bois-énergie.
- Présence sur un stand de la journée « Prairie » à Samer organisée par la mission Agriculture du Parc naturel régional afin d'informer les visiteurs sur la possibilité de valoriser les haies bocagères en bois-énergie.



- Participation à la rédaction d'un numéro de la Lettre aux Agriculteurs du Parc spécial « énergies renouvelables à la ferme » diffusé à tous les agriculteurs du Parc.
- Visite d'un terrain communal de Quelmes afin d'imaginer les possibilités de produire des plaquettes bois-énergie avec les frênes touchés par la chararose.
- Visite d'alignements de peupliers sur la commune de Nielles-lès-Bléquin afin de trouver une valorisation pour les troncs en sciage et pour les houppiers en bois-énergie permettant à la commune de pouvoir replanter ces espaces communaux.

4.10.2 Accompagnement des projets de production de plaquettes bocagères et d'arbres d'alignement

- Chantier de valorisation d'un alignement de 52 peupliers matures sur les bords d'un affluent de la Liane géré par le SYMSAGEB : visites de préparation de chantier et réalisation d'un plan d'intervention en vue de faciliter les relations entre le gestionnaire, le propriétaire et le prestataire bois-énergie.
- Chantier-test de valorisation d'un alignement de peupliers sur les bords de la départementale 43 à Eperlecques : Accompagnement des services du Département en vue de récupérer les bois d'un chantier d'abattage de 10 peupliers matures pour les orienter vers la filière d'approvisionnement du réseau de chaleur bois de Arques qui alimente en chaleur notamment le collège Pierre Mendès-France.
- Chantier de valorisation d'arbres à Clairmarais (notamment de peupliers et de sycomores) lors du défrichage d'un terrain du Conservatoire du Littoral avant travaux de réhabilitation : accompagnement et mise en relation avec des prestataires de la filière bois-énergie.
- Défrichements de taillis sur des espaces naturels (Bonningues-lès-Ardres et Licques) gérés par la mission Patrimoine naturel du Parc : accompagnement des agents du Parc pour la valorisation de ces bois dans la filière bois-énergie.
- Chantier d'abattage de pins noirs et de frênes sur des terrains communaux à Hardinghen et valorisation dans la filière bois-énergie locale.
- Étêtage de Charmes têtards à Ambricourt : accompagnement du chantier en vue d'une valorisation bois-énergie dans les MICHAUCO de la SCIC Énergie-Citoyenne.

4.10.3 Suites de l'étude d'identification des ressources en bois-énergie mobilisables et non valorisées sur le Parc naturel régional

- L'étude menée par le Parc en 2017 a permis d'explorer de façon approfondie tous les types de gisement présents sur le Parc et de pouvoir apprécier la facilité/difficulté de mobilisation de chacun de ces gisements, leur localisation et leur importance en volume par an afin de pouvoir orienter de façon judicieuse notre animation en vue d'augmenter la mobilisation de ressource bois-énergie.
- En 2018, nous avons poursuivi ce travail en menant différentes investigations :
 - Haies bocagères : accompagnement des projets de chaufferies publiques en cours de réalisation (Commune de Wirwignes et Maison du Parc à Le Wast) pour faire en sorte qu'elles puissent être livrées par une benne agricole.



- Forêts privées : plusieurs contacts avec le CRPF afin de voir comment il était possible de coopérer en vue de mobiliser des bois isolés en forêts privées sur les petites parcelles.
- Forêt publique : une rencontre a été organisée avec l'ONF en vue de reconduire la convention cadre ONF/PNR. L'occasion de comprendre que ONF a du bois en attente en forêt publique par manque de débouchés locaux (moins de 100 km). Le Parc n'a pas de rôle particulier à jouer dans ces jeux d'équilibre financier entre l'offre et la demande.
- Les réseaux :
 - RTE : une rencontre a été organisée avec RTE, AGRIOPALE et le Parc afin d'étudier la possibilité d'un chantier-test en 2020.
 - ENEDIS : une rencontre a eu lieu en novembre pour envisager la valorisation du bois issu de ces travaux d'égavage. Une expérimentation pourra être réalisée courant 2019.
 - Département : un chantier-test a été réalisé sur la valorisation de 10 peupliers d'alignement sur une route départementale sous forme de bois-énergie dans des chaufferies locales et replantation de haies en compensation.
 - VNF : une opération de replantation est à l'étude sur les bords de l'Aa canalisée sur la commune de Ruminghem suite à l'abattage de marronniers. Ce projet est en cours de réflexion.

4.10.4 Animation en vue du développement des chaufferies



- En parallèle de l'animation pour mobiliser du bois, une animation est effectuée auprès des collectivités et des agriculteurs pour faire connaître le bois-énergie comme solution de chaleur afin de favoriser le développement de chaufferies bois-énergie :
- Interventions au cours de deux rencontres d'instances du Parc :
 - En comité syndical du Parc de mars 2018 pour présenter à une quarantaine d'élus du Parc présents le bois-énergie et comment le mettre en place dans les communes, les conseils et les aides possibles pour accompagner les projets
 - En assemblée du territoire de juin 2018, auprès des délégués au Parc, pour présenter la solution MichauCo à Zudausques.
- Intervention en groupe de travail Marais pour présenter à une quinzaine d'élus présents le bois-énergie et l'accompagnement que met à disposition le Parc pour aider les communes à mettre en place cette solution
- Visite d'expérience d'une chaufferie avec une cinquantaine d'élus et techniciens de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps en septembre pour découvrir un cas concret de chaufferie bois-énergie chez Monsieur Alexis BERNARD.
- Participation à la lettre Info-Maires du mois d'octobre, outil de liaison avec les 153 maires et délégués du Parc.
- Organisation d'un voyage d'études de deux jours dans le PNR des marais du Cotentin et du Bessin.

4.10.5 L'accompagnement des porteurs de projets tout au long de l'année :

- Repérage et prise de contact avec les gestionnaires de sites ou de collectivités qui pourraient potentiellement avoir une pertinence pour le développement d'une chaufferie bois-énergie (tour des EPCI, responsables travaux dans les collèges, EHPAD, maison d'enfant, maison d'accueil...).
- Accompagnement de la commune de Wirwignes pour la consultation d'une Maîtrise d'œuvre, la réalisation des plans d'exécution, la réalisation du DCE et la recherche de financements.
- Accompagnement de la Maîtrise d'Ouvrage pour les travaux de la Maison du Parc à Le Wast où une chaufferie bois dédiée sera installée courant 2019.
- Accompagnement des porteurs de projet de chaufferies publiques (étude d'opportunité et conseils à tous les stades du projet) notamment à Isques, à Nesles, à Neufchâtel-Hardelot et à Dohem.
- Conseils et accompagnement des gestionnaires de lieux d'accueil et d'hébergement comme à la Maison de Pierre à Bouvelinghem, la Maison d'Enfants de Dohem, l'EHPAD de Belle-et-Houllefort.
- Conseils auprès des agriculteurs qui se posent la question de l'installation d'une chaufferie dans leur ferme comme à Pihem, à Moringhem, à Nabringhen et à Réty.



4.11 Démarches partenariales



4.11.1 Les PCAET

- Le Parc naturel régional participe comme partenaire à l'élaboration des PCAET portés par les Communautés de communes de son territoire. Son rôle peut aller de la participation aux ateliers de concertation à l'aide à la rédaction d'un plan d'actions, notamment sur le volet énergies renouvelables. En ce sens, l'étude de préfiguration du COT EnR du Parc a pour objectif d'alimenter le plan d'actions des différents PCAET sur le volet énergies renouvelables.

4.11.2 ClimAgri

- Le Parc et la Chambre d'Agriculture co-animent le dispositif ClimAgri pour le Pays Boulonnais, dont l'objectif est d'aboutir à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture.
- En ce sens, une réunion technique s'est déroulée en octobre.
- Le Parc participe également au dispositif ClimAgri Pays audomarois, animé par l'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer.

4.11.3 Partenariat avec la FDE

- Le partenariat avec la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais s'est bien développé notamment sur l'intégration des matériaux biosourcés dans les bâtiments communaux et la préservation de la trame noire. La FDE 62 pense à intégrer les biosourcés dans leur attribution de subvention.

5/ Filières courtes

5.1 Circuits courts dont marque Parc

5.1.1 Animation du réseau des estaminets-randonnée

- Suivi des évolutions des gérances :
 - Visite des estaminets de Coulomb, Alquines Mme Régnier, Nielles-les-Bléquin, et Wismes pour une présentation de la marque Valeurs Parc ;
 - Mise en vente des estaminets de Wismes et Alquines M. Deschamps pour retraite.
- Signatures des conventions marque Valeurs Parc naturel régional pour 15 Estaminets et remise officielle de plaque par le Président du PNR Caps et Marais d'Opale pour Clerques, Escœuilles, Zudausques, Clairmarais, Houlle, Serques, Tournehem-sur-la-Hem, Polincove, Ruminghem, Hardinghen, Licques, Audresselles, Bazinghen, Quesques, Saint-Martin-Choquel. Ces remises ont eu lieu dans deux Estaminets : Hardinghen et Tournehem-sur-la-Hem en juin dernier.
- Une Patoisade à Tournehem-sur-la-Hem, et des animations musicales pour Wierre-Effroy, Polincove, et Coulomb.
- 3 Brèves de Maison Brèves de comptoir sur le thème La santé dans l'habitat à l'Estaminet de Saint-Martin-Choquel, Comment changer de fournisseur d'énergie à l'Estaminet de Serques et Le charme de l'ancien et les performances énergétiques à l'Estaminet de Wierre-Effroy.
- Le premier 'Repair' Café s'est déroulé à l'estaminet de Wierre-Effroy.
- Portrait de l'estaminet de Hardinghen Le Lion d'Or réalisé dans le journal du Parc au printemps, afin de promouvoir la reprise d'un café de village par un jeune couple.
- Des animations sont réalisées à destinations des estaminets (2 obligatoires par an).
- Forum alimentaire durable à Wimille pour les Estaminets randonnée marqués,
- 7 commandes de buffets auprès des estaminets



- Jeux anciens. Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale possède 30 jeux anciens en bois qu'il prête aux communes dans le cadre d'animation organisée par la commune, l'école, ou les associations, afin de promouvoir et de préserver le jeu ancien. 24 sorties de jeux anciens ont animé les kermesses, fêtes de fin d'année scolaire pour les communes de Colembert, Hardinghen, Pernes-les-Boulogne, Crémarest, Baincthun, Carly, La Capelle, Communauté de communes de Desvres Samer, CERFRANCE de Desvres, La Capelle Loisirs, écoles de Boulogne-sur-Mer, Centre de loisirs de St-Etienne-au-Mont, écoles de Wimille, écoles de Bouquehault, écoles de La Capelle, écoles de Samer, Bléquin en fêtes, Service Jeunesse de Marquise, Kermesse de Tournehem, et Centre de Loisirs de Tournehem, Wierre-Effroy, TAP La Capelle.

5.1.2 Le déploiement de la marque « Valeurs Parc naturel régional » (VPN)

- Présentation de la Marque « Valeurs Parc » à nos partenaires et acteurs du tourisme sur le territoire : ADRT Nord et Pas-de-Calais, Offices de Tourisme, Intercommunalités.
- Présentation de la marque Valeurs Parc auprès des Cafés-rando du Nord.
- Participation au séminaire Marque Valeurs Parc animé par la fédération des Parcs à Paris.
- Valorisation de la signature des conventions Marque VPN des Estaminets randonnée en juin 2018 (points Presse avec le Président du Parc).
- Réunion avec le CCRG pour convenir des cahiers des charges en commun sur certains produits de terroir, (cidre, jus de pomme, légumes, viande ...)
- Réunion de la Commission locale du Parc pour validation des cahiers des charges de la carotte de Tilques, du miel et des produits laitiers.
- Utilisation du cahier des charges du PNR Avesnois concernant les hébergements.
- Validation par la commission Nationale de la Fédération des Parcs naturels régionaux des cahiers des charges pour le miel, les produits laitiers et la carotte de Tilques, et déploiement de la Marque Valeurs Parc
- Audit des demandeurs suite à la validation des cahiers des charges : 6 producteurs de carottes de Tilques, 2 apiculteurs à Noordpeene et à Wismes, gîte Le Batistin à Saint-Omer, gîte de la chevêche à Saint-Martin-Choquel, gîte de la Poterie, gîte du Collier Voye à Equihen-Plage, un accueil paysan à Wirwignes.
- En 2018, 16 producteurs ont reçu le Label Marque Valeurs Parc naturel régional : 6 producteurs de carottes de Tilques, 4 hébergements ; 1 fromager ; 2 apiculteurs ; 3 estaminets randonnée. Ce qui fait fin décembre 18 un total de 31 marqués depuis 2017.
- Valorisation de la Marque et des produits marqués lors de la fête de Parc 2018. Participation de 5 producteurs marqués Valeurs Parc au 1^{er} Grand Pique-Nique initié par la Fédération des Parcs naturels régionaux français afin de valoriser les entreprises marquées Valeurs Parc
- Réalisation de 40 plaques au Logo Valeurs Parc pour identifier les entreprises, 14 panneaux de Marché



- sur tréteaux pour les producteurs en vente directe, 2 500 étiquettes Valeurs Parc, à destination des producteurs laitiers et de miel, 2 000 Sacs kraft Valeurs Parc. Ces outils de promotion ont été remis aux bénéficiaires de la Marque.
- Visite en octobre d'une jeune entrepreneuse de biscuits, Les délices de Léa, pour la marque VPN à Seninghem.
- 1^{er} contact pour un projet de savonnerie à Hardinghen.
- 1^{er} contact avec un gîte rural à Pont-de-Brique.
- Trois producteurs laitiers auditionnés : Lait prairie du Boulonnais à Vieil-Moutier, Fromagerie du Milou à Tatinghem, Fromagerie AB du Wint à Brunembert.

5.1.3 Valorisation de l'artisanat

- Dans le cadre de l'animation de la convention de partenariat passée entre le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et la Chambre de métiers et de l'artisanat Nord Pas de Calais (CMA), une réunion a été organisée afin de présenter, au nouveau Directeur territorial et ses référents locaux, les actions du syndicat mixte du Parc et de préciser les attentes de la CMA.
- La recherche d'artisans volontaires pour le programme artisans producteurs d'énergie renouvelable a été engagée fin 2018. Une information devrait être intégrée dans le journal « Coup de main » de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

- Les artisans mis à l'honneur lors de la fête du Parc ont été Mme Fourmaintraux, M. Gressier, Mme Fontaine, M. Anquez. Ils ont été choisis avec la CMA.

5.2 Chemin de la craie

- Réflexions et avancées partenariales sur un projet de réhabilitation du site naturel de Dannes – Camiers, sur un projet de revitalisation économique du site de l'usine.



- Réflexions partenariales autour d'un projet d'écotourisme en lien avec le chemin de la craie et une application « Chemin de la craie » pour des randonneurs
- Action artistique : « caravane de la craie » menée par le Parc avec des budgets de la Fondation Énergies Croisées et du Parc.
- En partenariat avec la fondation Énergies croisées, la Communauté de communes du Pays de Lumbres, la Communauté de communes de Desvres-Samer, la Communauté de communes des 2 baies en Montreuillois et la Communauté d'agglomération de Boulogne-sur-mer, un appel à projet a été lancé à l'attention de collectifs d'artistes, afin de valoriser le patrimoine de la craie auprès des habitants des

communes du chemin de la craie. C'est un collectif pluridisciplinaire composé des compagnies « les anonymes tp », « la pluie d'oiseaux » et « diapaso » qui a été retenu. Leur concept tourne autour d'une caravane, celle-ci est allée à la rencontre des habitants afin de récolter souvenirs, anecdotes et objets en lien avec ce paysage. Elle fût transformée en musée éphémère, véritable petit cabinet de curiosités.

- Les 6, 7, 8 avril 2018, avec les paroles récoltées, le collectif a présenté un spectacle en 3 actes sur 3 sites différents donnant 3 ambiances variées :
 - « On a marché sur la craie ! » dans le quillier de Lottinghen ; spectacle associé à une initiation au jeu de quilles traditionnel avec l'association la quille Lottinghinoise.
 - « La recherche du mouton rose » spectacle dans un bâtiment industriel dans les carrières de Dannes Camiers.
 - « Voyage au pays de l'or blanc » dans la gare de Lumbres (OT de Lumbres) ; spectacle associé à une visite guidée de la cimenterie de Lumbres.
- Pour les spectacles, le collectif d'artistes s'est enrichi de 2 musiciens ainsi que de 7 comédiens amateurs de la compagnie les Boccaïences.
- Résidence mission d'artiste(s) : « Du ciment sous la craie ».
 - Une démarche de mobilisation des habitants et des écoles, sous la forme d'une résidence mission d'artiste est proposée avec la fondation d'entreprise Énergies croisées soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France.
 - Pendant 6 mois, les artistes en résidence feront découvrir et partager leurs univers artistiques, leurs expériences et leurs savoir-faire, et s'engageront dans une démarche d'expérimentation aux côtés des partenaires du projet pour contribuer à révéler le territoire et ses potentialités aux habitants. Ces expérimentations donneront lieu à des gestes artistiques coproduits avec les habitants.
 - Juillet 2018 diffusion de l'appel à candidatures.
 - Octobre 2018 sélection des artistes : Elsa Dailencourt et Letizia Romanini « Point de vue collectif ».
 - Décembre 2018, première Immersion des artistes sur le terrain.
- Évènement le 7 octobre : deuxième trail du chemin de la craie (Karine Baillet organisation : 250 participants avec 3 parcours) et découvertes guidées du patrimoine local sous forme d'une chasse aux trésors (40 participants) organisé par le Parc ou de visites organisé par EQIOM. Envoi d'un courrier aux élus locaux afin qu'ils informent leurs associations locales, du passage du trail sur leur commune et que des actions festives soient mises en place afin d'animer le parcours des sportifs.



5.3 Slow tourisme

5.3.1 Développement maîtrisé des sports de nature

- Participation au groupe de travail « événementiel sportif » de la CDESI du Pas-de-Calais, qui a permis de réaliser un guide de l'organisateur d'une manifestation sport de nature.



- Participation aux sessions de formation (intervention sur le thème des éco-événements) organisées par le service Sports du Conseil Départemental, qui ont pour cible les organisateurs de manifestations sport de nature.
- Rencontre d'acteurs locaux pour transmission d'information en fonction des demandes : exemple de la Communauté de Communes de la terre des 2 caps pour son projet de Label FFC.
- Participation aux réunions de terrain avec le groupe de travail « PDESI » de la CDESI.
- Participation aux réunions du réseau des acteurs du sport de nature animées par la DRJSCS.
- Participation au groupe de travail inter- parcs tourisme durable-sports de nature : grâce à un programme Interreg sur la biodiversité, animé par Espaces naturels Régionaux, un programme de formation a été élaboré afin de mettre en place un réseau de futurs guides médiateurs nature sur les trois territoires PNR du Nord et du Pas-de-Calais. 15 acteurs du territoire des Caps et Marais d'Opale vont être formés en 2019. Ils sont hébergeurs, guides indépendants, agents d'Office de tourisme ou de structures touristiques valorisant le territoire, et tous ont envie de partager leurs connaissances en vulgarisant la biodiversité environnante pour le plus grand plaisir des visiteurs et habitants.
- Animation d'une rencontre européenne dans un hébergement Nature forme bien-être, à Tingry, dans le cadre du programme IMPACT menés par Espaces naturels régionaux dans les PNR.
- Collaboration avec les 5 offices de tourisme intercommunaux du territoire : échange d'informations qui permet l'actualisation régulière d'un observatoire interne des activités sportives (randonnées, trails, raids) sur le territoire du Parc.
- Suivi du travail interne sur le thème « sport-nature littoral » qui a permis l'élaboration d'une carte représentant les espaces les plus sensibles aux pratiques sportives de nature.

5.3.2 Maîtrise de la circulation des véhicules motorisés

- Veille sur le sujet.
- Envoi d'informations sur le sujet aux mairies qui les ont demandées.
- Rencontre avec technicien de la Communauté de communes de La terre des 2 caps concernant un arrêté pris sur l'une des 21 communes.
- Actuellement, à notre connaissance 39 arrêtés ont été pris dont 23 de niveau 5 (chemins très sensibles à la circulation des véhicules motorisés de loisirs).
- Participation à une réunion Syndicat mixte du Parc – Office national des Forêts

5.3.3 Maison du Cheval Boulonnais

- Participation à la première réunion du comité technique pour la mise en place d'un stage « projet de valorisation de la race quine Boulonnaise (Cheval Boulonnais) à partir des ressources documentaires et propositions de scénarios de mise en scène, en partenariat avec la Communauté de communes de Desvres-Samer, le Centre Régional de ressources génétiques.

5.4 Fête du Parc

- En 2018 la fête du Parc a eu lieu à Wimille. Plus de 15 000 personnes ont déambulé tout au long de la journée sur le site de la Plaine d'Houlouve. Le fil rouge était la valorisation des producteurs locaux, notamment par le biais du Grand Pique-Nique (initié par la fédération des Parcs naturels régionaux dans le cadre de la promotion de la Marque Valeurs Parc naturel : 32 PNR ont décliné cette opération). Plus de 700 personnes ont pu déjeuner sur place, grâce aux producteurs réunis au sein du Village « Gourmand », à l'association de producteurs locaux « vert de terre » ainsi qu'un





- Food truck proposant des produits AB. Comme chaque année, les différents villages ont pu mettre à l'honneur les diverses initiatives des partenaires locaux.
- Le village équestre a obtenu un franc succès avec les épreuves de maniabilité des chevaux dont le débardage.

6/ Pôle de référence à le Wast

- Dans le cadre d'un mécénat de Primagaz qui accompagne la Fondation du Patrimoine, le pôle de référence de Le Wast a été l'un des 2 projets retenus à l'échelle nationale pour être aidés (75 000 €) pour ses qualités remarquables en matière de développement durable.



- Accueil d'une délégation de Primagaz et de la Fondation du Patrimoine pour la remise de ce prix et la visite du chantier.
- Dans le cadre du concours transfrontalier « Bâtiments biosourcés », le projet a été primé pour son ambition en matière environnementale.
- Une dizaine de visites de chantier ont été organisées avec des organismes professionnels (comme Fibois), avec les collectivités et avec des partenaires (association Cobaty).

- Les défaillances successives de trois entreprises, dont l'une titulaire d'un lot très important, ont retardé le chantier puis provoqué son arrêt.
- Les travaux suivants ont été réalisés dans le cadre de la phase 1, soit la

brasserie et ses bâtiments techniques ainsi que la base technique autonome :

- déconstruction, stockage, réemploi et recyclage. Le réemploi sur site est privilégié (briques, pierres, pavés, poutrelles métalliques, poutres en bois, tuiles, cuves de la brasserie, radiateurs, portes, gravats...). Les autres matériaux ont été triés et pour la plupart intégrés à des filières de recyclage. Jusqu'alors, seulement 3 bennes de déchets non recyclables ont été mis es en centre d'enfouissement technique.

- Base technique : réalisation de l'éolienne, de l'éco-atelier qui permet d'alimenter le chantier avec des énergies renouvelables, de la charpente et de l'ossature en bois locaux (chêne et peuplier), de la dalle en béton de chanvre, de briques de terre crue dans le cadre d'un stage participatif à partir de la terre extraite du chantier, de tranchées drainantes .



- Brasserie et bâtiments annexes : réalisation d'une dalle en béton de chanvre, sauvegarde des poutrages et d'une partie des planches existants, renforcement avec des bois locaux, dépose des tuiles, renforcement des charpentes et repose des tuiles récupérées, mise en place du réseau de chaleur pour l'alimentation à partir de la future chaudière bois à plaquettes, réalisation d'une cour pavée avec des pavés de récupération sciés pour l'accessibilité tous publics.

- Suivi photographique et vidéo du chantier.



7/ Marais Audomarois

7.1 Améliorer la connaissance et le suivi du milieu

- Démarrage des travaux sur la flore aquatique du marais et les poissons au printemps 2018. La réalisation de ces travaux a été rendue possible grâce à l'implication du Conservatoire Botanique National de Bailleul d'une part et de la Fédération des Pêcheurs du Pas de Calais d'autre part. Les financements de ces études ont été pris en charge principalement par l'Agence de l'Eau Artois Picardie et la DREAL Hauts de France. Planifiées sur les années 2018 et 2019, les résultats généraux ne seront pas réellement disponibles avant fin 2019. D'autant qu'il est prévu un travail complémentaire sur les zones de frai des poissons et la détermination des habitats naturels concernés.
- La seconde année du programme de suivi à long terme de la qualité de l'eau est passée. Les premiers résultats collectés laissent entrevoir une dégradation assez nette du patrimoine floristique aquatique qui représentait en 2003 1/3 de la flore aquatique française.
- Le suivi de l'occupation du sol a été réalisé en 2017. La prochaine mise à jour est programmée en 2022. Une veille permanente est néanmoins en place pour suivre des parcelles dont les changements en cours constituent un risque pour l'évolution de certaines parties du marais. Cela est particulièrement le cas avec les parcelles boisées, le lancement de la procédure de la Réglementation de boisement étant susceptible d'inciter des propriétaires à boiser leurs parcelles.
- Après avoir animé la labellisation « Ville et Village Étoilé » (VVE) sur le territoire du Parc, 17 communes se sont vu décerner un certain nombre d'étoiles en 2018. Ainsi, la commune de Salperwick a obtenu 2 étoiles et un prix spécial quant à la prise en compte de la biodiversité. Le label VVE permet de sensibiliser les communes à l'impact de l'éclairage artificiel sur la nuit, à la fois les espèces nocturnes mais aussi la qualité du ciel et son observation. Il valorise les efforts des communes réalisés en la matière. Ainsi, la commune de Salperwick a mis en place un nichoir à rapace dans son clocher et a souhaité renouveler son équipement d'éclairage public en s'appuyant sur les critères du label VVE.
- Trame noire : La commune de Saint-Martin-lez-Tatinghem s'est engagée dans le remplacement de l'intégralité de son éclairage public en utilisant des dispositifs à leds moins impactants et plus économes en énergie.
- L'exposition sur « le changement climatique vu du Marais Audomarois » a été réalisée en 2018. Elle a bénéficié du soutien d'un comité de pilotage motivé. Au final, ce sont 14 panneaux qui présentent



d'une part des généralités sur le changement climatique, ses effets sur le territoire du marais mais également de son bassin versant et de son delta. Enfin une partie est consacrée aux petits gestes que chacun peut facilement réaliser et qui contribueront à limiter notre impact carbone. Deux exemplaires de l'exposition sont disponibles une version avec les textes traduits en anglais et l'autre en néerlandais. L'exposition a utilement bénéficié de la carte en relief du bassin versant de l'Aa réalisée en 2017. Cette dernière qui fait partie intégrante de l'exposition permet de mieux comprendre son fonctionnement.

7.2 Préserver les milieux

- Plusieurs études et travaux sans liens directs ont permis de constater qu'en plusieurs endroits, le niveau altimétrique du marais pose question puisque des valeurs inférieures à 1M90 sont constatées. Si le plan d'eau du marais a été maintenu depuis les années 2000 à une petite dizaine de centimètres du niveau moyen qui préexistait, il s'est également accompagné d'une stabilisation du plan d'eau sur l'année. Les phénomènes de crue sont devenus très rares et leurs amplitudes sont faibles. De fait, les secteurs tourbeux souffrent d'un manque d'eau chronique. La résultante de tout ceci est un affaissement généralisé des secteurs tourbeux en casiers (oxydation de la tourbe) mais aussi ceux en

lien avec le marais. Ces phénomènes peuvent être aggravés ponctuellement par le développement récent de cultures de choux d'hiver qui « justifient » le maintien d'un niveau d'eau bas pour faciliter le passage des engins en plein hiver.

- Certaines digues, parmi les plus sensibles souffrent elles aussi du changement du régime de gestion de l'eau mais aussi des matériaux apportés pour créer des passages. Certaines ne peuvent plus garantir la lutte contre la crue quand le marais monte de 35 cm.
- Si ces phénomènes peuvent être difficiles à appréhender pour chacun, il n'en sont pas moins une réalité. Si rien ne change très rapidement, les secteurs tourbeux vont continuer à perdre en altimétrie et ainsi devenir de plus en plus sensibles aux périodes de hautes eaux. Il importe donc de travailler étroitement avec les gestionnaires du plan d'eau du marais et les gestionnaires de casiers pour les responsabiliser. Plusieurs propriétaires d'habitations localisées dans ces secteurs s'inquiètent aujourd'hui à juste titre des effets de cette oxydation sur leurs habitations.
- Le Butor étoilé a fait l'objet du même suivi, réalisé chaque année avec le concours des observateurs bénévoles locaux, des équipes techniques du Parc, d'Eden62 et des stagiaires de ces structures. Ce sont 15 à 20 personnes, chaque année, qui participent au suivi de cette espèce emblématique du marais. Cette année, le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais ont mené une étude bio-acoustique sur le chant de cette espèce. En effet, les sonogrammes enregistrés, lorsqu'ils sont de bonne qualité, permettent d'individualiser les mâles chanteurs. Cette étude permettra notamment de connaître la fidélité aux sites de reproduction des mâles chanteurs, de savoir si un chanteur sur un site est bien le même mâle tout au long de la saison de chant, etc. Cette année, 3 mâles chanteurs ont été entendus tout au long de la période de reproduction, tous dans la cuvette de Clairmarais, sur et aux alentours de la ferme du Zuidbrouck. Un mâle a été entendu à une seule reprise sur un secteur et ne semble pas être resté.
- Le Blongios nain, emblème du Parc, voit sa population maintenue à un seuil extrêmement bas. Le marais Audomarois se trouve en limite nord-ouest de l'aire de répartition de l'espèce en Europe. Le marais Audomarois confirme la situation préoccupante pour l'espèce classée EN (en danger !) sur la liste rouge des espèces menacées de France (2016). Malgré un suivi tout aussi conséquent que les années précédentes, la population est estimée à un couple nicheur probable et un possible. Aucune observation ne nous permet, cette année encore, d'avoir la certitude que l'espèce s'est effectivement reproduite sur le marais Audomarois.
- Pour la 6ème année consécutive, le suivi de la migration du passereau le plus menacé d'Europe, le Phragmite aquatique, a été mis en œuvre sur le site de la ferme du Zuidbrouck. Les opérations on eu lieu du 4 au 24 août. 379 oiseaux ont été capturés pendant la période, dont 247 Phragmites des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) soit plus de 65% des oiseaux capturés. Malgré la fauche maladroite d'un exclos prévu pour proposer les habitats optimums à l'espèce, les habitats périphériques et les niveaux d'eau ont permis de capturer 47 Phragmites aquatiques (pour 44 individus différents) cette année, soit une hausse de 17,5% par rapport à 2017. Les années 2017 et 2018 comptabilisent 53% des captures réalisées lors des 6 années. Ces chiffres ne sont pas nécessairement révélateurs d'une bonne gestion du site puisque la population nicheuse de Phragmite dans les Pays de l'Est a augmenté en 2017 après une forte baisse en 2016 et que les premiers échos des sites de reproduction en Biélorussie et en Lituanie parlent d'une bonne reproduction en 2018. Toutefois, il ne faut pas exclure que l'effet de la réouverture des milieux et la gestion optimum des niveaux d'eau sur la ferme a permis d'offrir les habitats favorables à l'espèce durant sa période migration post-nuptiale. Au total, depuis 2013, ce sont 2969 oiseaux qui ont été capturés sur le site. Enfin, la durée de suivi sur la ferme du Zuidbrouck permet de commencer à connaître la phénologie de passage de l'espèce sur le site. 70% des oiseaux sont capturés à partir du 10 août.



- Le Cygne tuberculé fait l'objet d'un suivi spécifique depuis 2004 et d'une régulation expérimentale depuis 2009. Dans ce cadre, le Parc réalise plusieurs suivis de la population (population hivernante, population estivante, suivi par Capture-Marquage-Recapture) et assure le suivi des dégâts sur le marais. La population hivernante connaît une certaine stabilité depuis 2012, même si l'hiver 2017-2018, cette population a connu une augmentation de 10% de ses effectifs. Depuis 2002, la tendance d'évolution de cette population est sensiblement à la baisse. La population estivante est évaluée lors du recensement de la

mi-juin ; elle présente elle aussi une tendance à la stabilité. Toutefois, selon les catégories d'oiseaux, l'évolution est différente : les individus erratiques (ce sont les oiseaux nés les années précédentes et non reproducteurs) sont en constante baisse depuis 2011, -75% ; après une hausse deux années consécutives, la production de jeunes connaît à nouveau une baisse conséquente (quasi divisée par 2, - 88%) ; l'augmentation du nombre de couples pour la seconde année consécutive, avec une nouvelle inversion des effectifs avec ou sans nichées.

Les dégâts sont conséquents en 2018 : 82 938 €, malgré une population de cygnes plutôt à la baisse. Il convient de noter que les dégâts déclarés n'ont jamais été aussi conséquents, que ce soit en terme de surfaces touchées ou en montants estimés. Les opérations de régulation sont réalisées sous la responsabilité de l'ONCFS, qui réalise la stérilisation des œufs et les tirs de prélèvement en association avec le Lieutenant de l'ovétole. Un arrêté préfectoral annuel encadre les modalités de régulation, le territoire d'intervention et le quota d'individus maximum à prélever. La régulation réalisée en 2018 a

concerné 40 cygnes erratiques (28 sur le quota de 35 de l'arrêté du 16 mai 2018) et 38 œufs ont été stérilisés.

- La principale station de Berce du Caucase du marais a été gérée grâce aux travaux du Conservatoire du littoral sur les parcelles concernées. En effet, de lourds travaux de restauration ont été entrepris et un pâturage est en projet pour entretenir le secteur. L'équipe d'Eden62, gestionnaire de la parcelle, assurera la gestion des rémanents de la station. Une petite station a été découverte sur le sentier du Lansberghe et doit faire l'objet d'un travail concerté avec la commune de Serques.

- Le protocole de suivi des écrevisses américaines a été mis en

place cette année. La nouvelle campagne, après autorisation de pêche scientifique délivrée par la DDTM du Pas-de-Calais, permet une nouvelle fois de dire que, a priori, l'Écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) demeure absente du territoire. Sauf introduction volontaire dans le marais (répréhensible par la loi), sa détection devrait être possible avec ce protocole. En effet, les pièges sont disposés au niveau des secteurs par lesquels le marais est alimenté en eaux de surface. L'Écrevisse américaine (*Orconectes limosus*) reste présente, mais les effectifs capturés restent relativement stables (effectifs capturés dans le cadre d'un suivi standardisé et identique depuis 2014).

- Le 4 octobre, les techniciens du Parc découvrent quelques radeaux de Jussie rampante (*Ludwigia peploides*) sur le Zieux. Le 8 octobre, en urgence, deux barrages de surface sont installés sur le Zieux et les équipes du Parc et d'Eden62 procèdent à l'arrachage des radeaux trouvés sur le cours d'eau. 2 jours plus tard, la station mère est identifiée sur un étang privé. Compte tenu du stade de développement de la station, estimée à 5 460 m², elle est présente sur le marais depuis au moins 2 ans. Grâce à la mobilisation des services de l'État (Sous-préfecture de Saint-Omer et DDTM du Pas-de-Calais), et à l'implication de nombreux partenaires techniques du Parc (CAPSO, CD59, Eden62, CBNB, SmageAa, 7ème section de Wateringues, Forum des Marais Atlantiques) un vaste chantier d'arrachage manuel a été déployé. Mobilisant 71 personnes de 8 structures différentes, 5 jours ont été nécessaires pour venir à bout de la station. 25 tonnes de jussie (matière humide) ont été envoyés à Flamoval pour être incinérés.

2 arrêtés préfectoraux (dont un inter-préfectoral) ont été pris :

- 1) pour autoriser la destruction de la jussie
- 2) pour mettre en œuvre des restrictions d'usage sur le Zieux et les propriétés privées concernées par la jussie.

Les 2 barrages ont été consolidés afin d'être pérennisés jusque fin 2019 afin de permettre aux équipes techniques de s'assurer qu'aucune autre station de jussie ne va se développer sur le tronçon de cours d'eau concerné. Le meilleur scénario, si la plante est bien confinée dans le secteur du Zieux, peut laisser espérer l'éradication de l'espèce à condition de maintenir un haut niveau de vigilance et de précaution et que l'ensemble des acteurs du territoire restent mobilisés. Le scénario le moins favorable, celui où l'espèce parviendrait à coloniser le marais, engendrerait une gestion et des coûts considérables pour le territoire.

- Sur la ferme du Zuidbrouck, suite aux travaux de restauration du fonctionnement hydraulique et d'installation d'équipements agricoles réalisés en 2017 et la mise à disposition des terrains aux profit de quatre éleveurs, la mise à l'herbe des animaux a pu être effectuée après une première fauche en juin 2018.

Le Conservatoire du littoral, accompagné du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, a fait réaliser en 2018 des travaux de mise aux normes des installations électriques, mise hors d'eau des



bâtiments, nettoyage des bâtiments et de leurs abords, abattage des arbres pour une mise en sécurité des constructions.

En 2018, ont également été réalisées deux études :

- L'étude topographique, pédologique, bathymétrique et hydraulique par le bureau ValEtudes-Berger conseil afin de mieux connaître les caractéristiques physiques du site et son fonctionnement. En conclusion le bureau d'étude a proposé différents travaux complémentaires à ceux réalisés en 2017 permettant d'optimiser la gestion de l'eau sur la ferme.

- En parallèle, une étude phytosociologique menée par le bureau Auddicé Environnement afin de mettre à jour les connaissances du patrimoine floristique du site (espèces et associations végétales, état de conservation, etc.) et de proposer des mesures de gestion adaptées aux enjeux écologiques et à la gestion hydraulique.

Ces deux études serviront à la rédaction du plan de gestion et notamment à la définition de mesures de gestion (travaux complémentaires, calibrage des activités pastorales, etc.).

7.3 Assurer, soutenir et valoriser les usages

- Analyse qualitative des résultats de l'étude sur la mémoire des crues et des inondations par l'enseignante chercheur de l'Université de Lille 1 Hélène Melin.
- Malgré une petite inquiétude liée à la météorologie du dimanche 18 mars, l'opération Villages et marais propres s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes. 22 communes et 8 structures associatives et professionnelles actives sur le marais ont mobilisé 538 participants. Soit l'une des deux meilleures années pour la participation depuis 2002.



Moins de déchets cette année : 4,92 t de déchets ont été ramassés. Dans les faits, certains dépôts bien connus ont disparu au fil des opérations. Le travail de sensibilisation et les dispositifs de collecte présents sur le territoire doivent aussi y être pour quelque chose. Malheureusement, les canettes en verre et en métal sont toujours aussi nombreuses et constituent le gros du ramassage dans le marais et à sa périphérie.

Les organisateurs et l'ensemble de leurs partenaires privés souhaitent profiter de ce temps de bilan pour remercier l'ensemble des participants pour leur implication qui fait la réussite de cette action.

- Expérimentation chez 4 éleveurs audomarois du suivi Pâtur' Ajust par SCOPELA (optimisation de la conduite de troupeaux au pâturage)
- Le CFA du Doulac continue sa production de semences de poireau Leblond pour les Graines Bocquet (semencier régional). Il a produit un lot de 5,4 kg en 2018 contre 2,2 kg en 2017. Cette semence est destinée à être commercialisée pour les jardiniers amateurs. Le CRRG fournit les semences de base et s'occupe du battage et du nettoyage des semences. Le CFA du Doulac assure la production de graines sur son site à Saint-Omer. Opération contraignante et de longue haleine, puisqu'il faut 17 mois pour produire les semences.



- Le Parc et le CRRG poursuivent leur soutien aux maraîchers qui cultivent des variétés locales ou utilisant des méthodes traditionnelles notamment par l'encadrement de la marque Valeurs Parc pour la carotte de Tilques, l'artichaut Gros vert de Laon et l'endive de pleine terre. En 2018, l'accent a été mis sur la carotte de Tilques avec l'objectif d'intégrer plus de producteurs de carotte de Tilques dans la marque « Valeurs Parc ».
- Le Parc anime un programme de développement de l'agriculture biologique depuis 2016 en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Nord Pas de Calais, Bio en Hauts de France, la FRCUMA, Terre de Liens et Aprobio. L'agriculture biologique est un axe de travail pour le territoire

qui s'est traduit par une mesure de la Charte ainsi que la constitution d'un copil. Parallèlement, la Région Hauts de France a lancé en 2017 un nouveau programme de développement dans lequel vient s'insérer les actions territoriales. Les actions sont à destination des agriculteurs pour favoriser la conversion et des élus pour favoriser la consommation. Au 31 décembre 2018, 9 exploitations sont en bio ou reconversion sur le territoire du Parc et du Pays de Saint-Omer.

- Réalisation des travaux d'aménagement sur le marais du Warland à Houle. Les échanges avec Véolia sont à poursuivre, car d'autres pistes d'aide pourraient être identifiées.

- La réflexion sur le développement des bateaux traditionnels s'est poursuivie avec une rencontre organisée le 19 janvier 2018.

7.4 Sensibiliser, informer et impliquer le public

- 4 axes ont été développés pour poursuivre la mise en œuvre du contrat de marais :
 - Volet animation territoriale avec l'organisation trimestrielle de la réunion du groupe de travail marais et la réunion annuelle des associations et du groupe institutionnel,
 - Volet pédagogique avec l'accompagnement de classes tout au long de l'année,
 - Volet communication avec l'édition de bilans d'activités et d'outils de sensibilisation, l'organisation de la journée mondiale des zones humides et de l'anniversaire de la Réserve de biosphère, et autres animations locales,
 - Volet partenarial avec le lancement du projet BCHT dans le cadre du programme INTERREG Franc-Manche-Angleterre,
 - L'animation du réseau des éco-acteurs de la Réserve de biosphère.
- 4ème édition des Trophées de la Réserve de biosphère du marais Audomarois et trois lauréats récompensés :
 - Le collège de l'Esplanade pour son projet autour du thème du marais, sa biodiversité et ses légendes, avec la réalisation d'une exposition, de panneaux pédagogiques sur la faune et la flore et de nichoirs qui seront installés ensuite dans le marais. Le projet sera réalisé par une quinzaine de collégiens.
 - Jean-Marie et Brigitte Flandrin, propriétaires de gîte à Saint-Omer, dont un gîte Panda, avec leur projet de réaliser des aménagements appropriés à tout public pour rendre accessible des jardins comme le leur et accueillir des personnes à mobilité réduite ou malvoyantes.
 - L'association Le Conservatoire, situé à Watten pour son spectacle autour du développement durable et de la mise en valeur du patrimoine culturel local, « La Tabba-Teatra en tournée ».

Le concours bénéficie du soutien financier de la société SUEZ et la Société des Eaux de Saint-Omer, de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et de l'Europe à travers son programme INTERREG France-Manche-Angleterre. Le vendredi 30 novembre, la Réserve de biosphère du marais Audomarois a présenté ces trois lauréats devant le réseau national au siège de l'UNESCO à Paris.
- Le 19 mars, les éco-acteurs se sont retrouvés chez Olivier Picquendar pour une présentation des nouveaux éco-acteurs ainsi que du programme des rencontres de l'année. Les éco-acteurs ont ensuite fait remonter leurs besoins et souhaits pour le réseau comme être formés ou bénéficier d'outils sur les espèces envahissantes et les espèces mal aimées.
- Mercredi 6 juin, l'équipe du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a proposé à l'ensemble des bateliers, à quelques associations et aux éco-acteurs de la Réserve de biosphère une journée de formation gratuite sur « les connaissances du marais Audomarois ». Cette session, qui sera renouvelée tous les ans, a pour objectif de délivrer quelques savoirs incontournables sur le marais Audomarois. 27 personnes étaient présentes et ont témoigné leur intérêt pour cette initiative.
- Pour l'anniversaire de la Réserve de biosphère, une balade lente de 16 km a conduit les randonneurs à découvrir le marais sous toutes ses facettes. A mi-parcours, au beau milieu du marais maraîchers, familles et marcheurs se sont retrouvés à l'ombre des arbres pour un conte sur l'histoire de Marie Groëtte. Et pour redonner des forces des gaufres et des jus de fruits ont été servis pour régaler les papilles. Près de 25 personnes ont participé à cette balade contée qui fut accompagnée toute la journée par le soleil et la bonne humeur. Le conte était proposé par Le Conservatoire, éco-acteur de la Réserve de biosphère.
- Le 20 novembre, dernière réunion de l'année pour le réseau. Accueillis à la Grange Nature, les éco-acteurs ont fait le point sur l'année passée : nouveaux éco-acteurs, Trophées de la Réserve de biosphère, formation du 6 juin, anniversaire de la Réserve... Un tour de table a ensuite permis de réfléchir aux thématiques des futurs engagements de la charte. Une présentation du projet BCHT a été faite en collaboration avec Adeline Kerckhove de Pas-de-Calais Tourisme et Anaïs Baudet-Soares de la CAPSO et plus particulièrement sur le module de travail 2 qui concerne le développement de réseau de professionnels tel que celui des éco-acteurs.
- Lors de la dernière rencontre du conseil scientifique les 31 mai et 1er juin, une feuille de route a été définie pour l'encyclopédie du marais. Plusieurs articles sont finalisés et d'autres en cours de rédaction. Un comité de rédaction composé de 4 membres a pour mission de travailler sur les cahiers



des charges, les relectures des articles, faire le lien avec les rédacteurs et relecteurs et présenté l'avancement des travaux au conseil scientifique.

Le projet d'une encyclopédie papier étant abandonné, les débats se sont tournés sur les modalités de réalisation d'une encyclopédie numérique avec des textes de synthèse, des notes de recherches et des documents (inventaires, bibliographie, etc...) en accès réservé. Le site de l'encyclopédie numérique sera hébergé par la CAPSO qui en assurera également la maintenance. Un cahier des charges pour créer l'architecture globale est en cours d'élaboration par le Comité de rédaction. L'encyclopédie sera accessible depuis le site de la CAPSO et celui du Parc. Elle sera gérée par le conseil scientifique qui assurera la mise en ligne des articles. Le site de l'encyclopédie sera un espace ouvert dédié aux connaissances de base avec des liens vers les études publiées, une photothèque et un thésaurus avec références.



Restauration de la signalétique des rivières du marais Audomarois

- 25 ans après le premier balisage des rivières réalisé sous l'égide du Lion's Club de Saint Omer, le Parc a lancé la restauration de cette signalétique qui, avec les effets du temps, avait en grande partie disparu. Grâce au programme LEADER, porté par Le Syndicat Mixte Lys Audomarois et animé par Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer Flandre Intérieure, le financement nécessaire à la restauration du balisage a permis le lancement des travaux en 2018.
- 139 bornes ont été installées sur l'ensemble du marais.
- En complément, le dispositif des PSP (Points de Secours Publics) va également être restauré et complété par la commande de 1000 plaques.

Leur installation se fera avec les services du SDIS dans le courant du printemps 2019.

- Dans le cadre de cette opération, il est proposé
 - aux habitants du marais de disposer de plaques « rivières sans issues » afin de limiter la navigation sur des rivières et fossés privés, et pour canaliser le « flux touristique » ;
 - aux bateliers un nouveau balisage des itinéraires de « libre découverte » du marais. Des flèches directionnelles, de couleurs différentes, permettent de baliser les différents itinéraires proposés par l'ensemble des prestataires touristiques du secteur.

Partenariats internationaux

- De janvier 2018 à décembre 2020, les Réserves de biosphère de Brighton & Lewes, du North Devon, des Iles et Mer d'Iroise et du marais Audomarois, ainsi que l'Université d'Exeter et Pas-de-Calais Tourisme vont mettre en œuvre le projet Bio-Cultural Heritage Tourism et sollicitent l'intervention du FEDER dans le cadre du Programme INTERREG V France-Manche-Angleterre.
- Ce concept de tourisme patrimonial bio-culturel vise à la fois à préserver les sites naturels, augmenter les revenus liés au tourisme et sauvegarder le patrimoine et le savoir-faire issus de pratiques culturelles garantes du lien Homme-Nature. Il inclut la participation des visiteurs à la résilience des sites par le recours aux savoirs et pratiques locales, exercés par ses habitants et ainsi sauvegardés.
- Le projet développe trois axes de travail :
 - Un schéma de planification, d'aménagement et d'interprétation
 - Un programme partagé de sensibilisation et d'implication des prestataires touristiques
 - Une offre diversifiée d'aménagements pour les destinations de tourisme bioculturel
- Approuvé en janvier 2018, les partenaires se sont rencontrés au cours de l'année 2018 pour se mettre en ordre de marche : formation sur le fonctionnement administratif et financier du programme INTERREG, prise en main de la plateforme du projet, organisation du premier séminaire et organisation des ateliers de travail liés à chaque module de travail du projet.
- Le premier séminaire du projet fut organisé dans la Réserve de biosphère du North Devon au mois de novembre. Ce fut l'occasion de convier l'ensemble des partenaires et structures qui ont soutenus le projet et de communiquer sur le projet. Durant le séminaire, des ateliers ont été organisés autour du concept BCHT et d'éminents scientifiques et chercheurs ont présentés leurs travaux et leurs réflexions qui pouvaient alimenter les réflexions autour du projet BCHT.
- Au mois de décembre, l'équipe de la Réserve de biosphère du marais Audomarois a organisé le premier groupe de travail lié au schéma d'aménagement et d'interprétation. Leader sur ce module de travail, la RBMA a ainsi pu élaborer en collaboration avec ses partenaires la feuille de route de mise en œuvre de cette action.



7.5 Conforter la gouvernance locale et animer le contrat de marais

Évaluation à mi-parcours du contrat de marais et de l'animation de la RBMA

- L'année 2018 fut un peu une année charnière puisqu'elle a vu le 5^{ème} anniversaire de la RB et le 5^{ème} anniversaire de la mise en œuvre du Contrat de marais.
- Un premier travail a été réalisé sur des scénarios d'évolution de la zone tampon pour favoriser la continuité paysagère et fonctionnelle du « noyau dur » de la Réserve de biosphère constitué par le marais Audomarois. Des propositions ont été faites et seront soigneusement étudiées et présentées aux élus du territoire pour proposer au Comité consultatif un élargissement cohérent des périmètres de la Réserve de biosphère du marais Audomarois.
- Lors de l'assemblée générale du comité MAB France de décembre 2018, la Réserve de biosphère du marais Audomarois a proposé de faire une évaluation à mi-parcours de la désignation. Une visite est donc prévue en juillet 2019 par le Comité MAB France pour étudier ce nouvel outil de suivi et accompagner la Réserve dans son processus d'évaluation.
- Un forum des jeunes sera organisé en collaboration avec le conseil des jeunes pour les impliquer dans la démarche et recueillir leur attente en termes de développement et de reconnaissance de leur territoire.



Conseil scientifique

- Les 31 mai et 1er juin, le conseil scientifique de la RBMA s'est réuni à Saint-Omer sur les suivis et études engagés en 2018 : encyclopédie du marais, ateliers thématiques sur les suivis et études engagés en 2018 sur le thème de la qualité de l'eau, rencontre avec le groupe de travail Marais autour du verre de l'amitié, actualités, programmation 2018-2019, renouvellement du bureau du conseil scientifique, préparation du séminaire 2019, visite de la Maison de la Bataille de la Peene à Noordpeene.
- L'atelier thématique fut basé sur les démarches de suivis et d'études engagés en 2018 :
 - Étude d'inventaire piscicole, portée par la Fédération de pêche
 - Étude pour l'inventaire phytosociologique des voies navigables
 - Étude qualité de l'eau, portée par le SmageAa
 - Études programmées sur la ferme du Zuidbrouck
- Le conseil scientifique a accueilli durant le séminaire Christine Hervé, chercheur INRA en charge d'une enquête sur la recherche dans les Réserves de biosphère. L'objectif est d'étudier les stratégies de recherche et de faire un état des lieux.

8/ Littoral

8.1 Manifestations sportives sur les espaces protégés



- Participation au groupe de travail piloté par le sous-préfet de Boulogne-sur-mer, dans le cadre du renouvellement du label Grand Site de France (GSF) et à la demande de l'Etat, dans l'objectif d'améliorer l'instruction des autorisations pour les épreuves sportives dans les espaces naturels.
- Accompagnement technique de la sous-préfecture en collaboration étroite avec EDEN 62 et le Conservatoire du Littoral. Ce travail a permis d'optimiser, de conforter et de proposer un schéma décisionnel pour les services (dont le Parc naturel régional) chargés de l'instruction du volet environnemental des autorisations pour les manifestations sportives se déroulant dans

les sites naturels majeurs du territoire.

- Conception et réalisation de deux atlas cartographiques, outils d'aide à la décision pour les instructeurs et les organisateurs. Le premier propose aux organisateurs une cartographie des cheminements autorisés. Le second, à destination des services instructeurs, un atlas de sensibilité des cheminements et des milieux traversés.
- Accompagnement des organisateurs sur le volet évaluation des incidences Natura 2000.
- Le Parc est aujourd'hui identifié comme porte d'entrée « guichet unique » pour orienter et guider les organisateurs dans leurs démarches. Ce travail s'est fait sur le secteur des 8 communes du Grand Site de France.
- Une extension de ce travail est envisagée, dans un premier temps sur le littoral sud Boulogne, puis sur l'ensemble des sites sensibles du territoire du Parc naturel régional.

8.2 DOL et aménagement du littoral sud-Boulogne

- Dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Orientation du Littoral (DOL), le Parc naturel régional a poursuivi le travail de mise à jour du tableau de bord opérationnel.



- À noter pour cette année 2018, la réalisation de deux projets majeurs : la valorisation du secteur d'Alprech et la démarche de valorisation et d'amélioration de l'accueil sur le littoral sud du Parc.
- Valorisation du secteur d'Alprech : ce projet identifié comme prioritaire dans le DOL permet à la fois de protéger et mettre en valeur le secteur de la pointe du Cap et du vallon de Ningles, mais aussi de relier le sentier du Littoral au front de mer de la commune de le Portel.
- Valorisation du littoral sud du Parc : lancement par la CAB d'une étude opérationnelle de mise en valeur du Littoral Sud. C'est un des objectifs cibles de la charte du Parc : « Déclinaison sur la partie sud du littoral d'une approche similaire à celle du Grand Site » et également

une priorité du DOL. Suite à la présentation aux élus de la CAB de l'étude de diagnostic menée par l'Agence Follea-Gautier (sous maîtrise d'ouvrage du Parc naturel), les élus ont souhaité poursuivre la démarche par une étude opérationnelle. Le Syndicat mixte a contribué, au-delà de l'élaboration du diagnostic, à l'élaboration du cahier des charges de l'étude, en partenariat étroit avec l'agglomération et l'agence d'urbanisme. Cette étude opérationnelle de programmation est confiée au Bureau d'étude Ad'hoc. À terme, l'ensemble du secteur littoral du Parc sera donc couvert par une stratégie d'accueil du public et de valorisation du patrimoine naturel et des paysages emblématiques. Une réunion du comité technique est programmée dès le début de l'année 2019.

8.3 Mise en œuvre du label Grand Site de France

- Renouvellement du Label Grand Site pour une nouvelle période de 6 années début 2018 par le ministère. Le Parc a participé activement à l'élaboration du dossier de renouvellement. Ce partenariat a été souligné dans le courrier de la décision Ministérielle qui met en avant une gouvernance technique s'appuyant sur le Parc naturel régional, le Conservatoire du Littoral et Eden62. Cela permet donc d'atteindre l'objectif cible de la charte (orientation 16 m 52) : « renouveler le label Grand Site de France »
- Participation à la mise en œuvre du Label Grand Site de France par la poursuite de l'accompagnement technique des projets.
- Travail d'élaboration de fiches techniques et de recommandations sur l'intégration paysagère des campings du Grand Site ainsi qu'un travail de conseils en plantation et en intégration paysagère par le végétal des corps de ferme dans le cadre de l'opération « de Caps en ferme »
- Animation de l'atelier 1 paysage urbanisme, foncier du dossier de Label.
- Animation du groupe de travail urbanisme tel que défini dans le dossier de labellisation.



8.4 Valorisation du patrimoine maritime

- La charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale exprime la volonté de mieux connaître et valoriser le patrimoine culturel immatériel. Il s'agit d'inventorier et de garder la trace des traditions, pratiques ou savoir-faire anciens qui perdurent et se transmettent.
- Le territoire littoral du Parc est riche d'un patrimoine diversifié tournant autour de la pêche à pieds, des bateaux d'échouages (Flobarts) et de l'histoire de Boulogne-sur-Mer.
- Pour cette année 2018, il s'est agi de réaliser une enquête de terrain compilant collecte de témoignages et recueil de données historiques et ethno-sociologiques sur le patrimoine maritime littoral.
- À l'échelle du littoral du Parc, et au-delà du flobart et de la pêche à pieds, la thématique la plus intéressante à explorer tourne autour du lien entre les familles de pêcheurs, le nom des maisons et l'histoire des bateaux d'échouages.
- Ce travail a été confié à une association locale. Toute la matière collectée (interview, questionnaires, recueils de témoignages, iconographies, photos, etc.) sera valorisée en 2019.



9/ Bocage boulonnais

9.1 Animation, sensibilisation, étude ethnologique



- 2ème phase de la concertation le 29/01/2018, en lien avec le forum réalisé le 7/12/2017. L'objectif était d'affiner les 200 actions identifiées lors de la première phase. Les thématiques qui ressortent de ces ateliers de construction sont : l'économie agricole, le tourisme, l'environnement, la place de l'arbre, la dimension sociale et l'habitat.

9.1.1 Transition énergétique

- Accompagnement du projet de chaufferie avec réseau de chaleur de Wirwignes.
- Accompagnement du projet de chaufferie de la Maison du Parc à Le Wast.
- Mise en lien de propriétaires-gestionnaires de bois (haies ou alignements d'arbres) avec les partenaires de la filière bois-énergie pour produire de la plaquette bocagère (Echinghen, Réty, Hesdin-l'Abbé).
- Conseils auprès d'agriculteurs souhaitant installer une chaudière bois-énergie et utiliser leurs linéaires de haies (Réty, Surques).
- Information et conseils auprès des collectivités sur le bois-énergie (CC Wirwignes, Isques, Neufchâtel-Hardelot).
- Voyage d'étude à l'attention des élus et agriculteurs (valorisation du bocage-préservation du paysage).

9.1.2 Valorisation du territoire

- Valorisation des producteurs de terroir à la fête de Parc (et restauration grand public réalisée par Vert de terre dont certains sont issus de ce secteur).
- Valorisation des hébergeurs « label Panda » et « forme-nature-Bien-être » dans le cadre notre convention avec les gîtes de France et CRT/ ENRx.
- Collaboration avec l'Ot de Desvres-Samer en lien avec les hébergeurs et pour l'Opération « Chemin de la craie ».
- Suivi du réseau Estaminet-randonnée sur ce secteur (et passage de certains en Marque Valeurs-Parc).
- Suivi démarche Marque Valeurs-Parc (MVP) pour certaines productions, notamment pommes (cidre) et lait (fromage).

9.1.3 Agriculture durable

- Actions habituelles pour baisser les coûts de production et augmenter la valorisation économique.



- 4 réunions de concertation avec les agriculteurs du bocage, en complément du forum ouvert et des ateliers.
- Préparation d'une demande de financement auprès de l'Agence de l'eau pour doper l'animation par la création d'un ETP au Parc et d'un ETP à la chambre d'agriculture.
- Accompagnement de 9 communes (Colembert, Condette, Hardinghen, Escœuilles, Baincthun, Selles, La Capelle et Samer) en lien avec Aprobio pour de l'agriculture bio et/ou locale dans la restauration collective.
- Climagri, en lien avec la mission transition énergétique.
- Programme « tous autour de l'herbe » :
 - 4 demi-journées de visites de prairies.
 - journée de l'herbe le 14 juin.
 - 2 fiches techniques envoyées.
- Les MAEC sur le Bocage :
 - 32 exploitations engagées en 2018.
 - 30 km de haies engagées.
 - 100 ha de terre en reconversion en prairie.
 - 140 ha de prairie avec absence de fertilisation.
 - 7 MAE système pour 313 ha.
- 3 exploitations converties à l'agriculture biologique.



9.1.4 Patrimoine naturel

- Crémarest : réalisation d'un "coin nature" emblématique du bocage avec panneau pédagogique, plantation de verger et création de mare.
- Programme mares, y compris défense incendie.
- Quesques : restauration d'une zone humide en cœur de bocage.
- Suivi chevêches tous les deux ans (le bilan 2017 du suivi de la chouette chevêche a été remis en 2018, les résultats montrent une certaine érosion en zone bocagère périurbaine résultats à mettre en perspective avec de possible effet de l'étalement urbain et/ou pollution lumineuse).
- Dossier Agence de l'eau accepté avec programme conséquent et temps de main d'œuvre et d'animation ainsi que 30 000 € de plantations.
- Réflexion avancée sur l'évaluation patrimoniale de certains talus de voirie communale comme éléments liant entre les cœurs de nature.

9.1.5 Paysages et aménagement du territoire

- Ateliers constructions d'actions.
- 4 réunions avec les agriculteurs du bocage, en lien avec la mission Agriculture durable.
- Création d'une page sur le site internet du Parc.
- Fond documentaire qui se complète.
- Voyage PNR Cotentin-Bessin, en lien avec la mission Transition Énergétique.
- Rédaction du diagnostic paysager par une paysagiste.
- Animations : fête du verger à Crémarest et plessage à Longfossé-Wirwignes.

9.1.6 Étude ARABESCO



- Réalisation de l'Analyse des représentations et des perceptions du Bocage Boulonnais et des services associés (ARABESCO) par un groupement d'universitaires du CLERSE et provenant des Universités de Lille 1, d'Artois et de Lyon 3. Cette étude avait pour but d'identifier, d'analyser et de mettre en perspective au regard d'enjeux identifiés ou pressentis :
 - les perceptions des habitants ;
 - l'analyse des services rendus par les différentes composantes du paysage bocager ;
 - l'avenir du bocage,
- Un travail de terrain :
 - Deux stagiaires de Lyon II et de l'université Artois sur le volet des services écosystémiques : 12 entretiens réalisés
 - Une stagiaire de Paris IV accueillie au CLERSE sur le volet ethno-sociologique : 2 mois sur le terrain (Selles et Verlincthun) et une douzaine d'entretiens réalisés

- Quatre groupes d'étudiants de Lyon III sur le volet des enjeux liés à l'avenir du bocage. Un travail sur la quantification et représentation des services écosystémiques via des entretiens téléphoniques



- Un travail basé sur la participation :
 - 3 ateliers pour hiérarchiser les services rendus par le bocage sous forme de moments conviviaux dans les estaminets randonnées de Quesques, Wierre-Effroy et Samer en juin 2018. Une vingtaine de participants.
 - 1 atelier de prospective en novembre 2018 à Le Wast pour lier services rendus par le bocage et enjeux du territoire. Environ 15 participants.
 - 2 copils en juillet 2018 puis en décembre 2018 pour restituer l'avancement des travaux puis les résultats au partenaires.

- Un travail de recherche universitaire :
 - Analyse bibliographique
 - Connaître les enjeux, les ordonner et ordonner les services identifiés, proposer par une délibération collective des premiers éléments de prospective sur le devenir du bocage.
 - Analyse théorique et empirique et restitution
 - Proposition de pistes de travail, d'actions, etc.
- Restitution grand public prévue au 1^{er} trimestre 2019.

9.2 L'arbre dans l'exploitation agricole et Programme de reconquête des paysages ruraux

- Sur la campagne hivernale 2017-2018, 9 405 plants d'arbres et arbustes champêtres ont été installés avec l'aide du programme de reconquête des Paysages Ruraux. Ces plants correspondent à l'équivalent de 4,7 km de haies champêtres nouvelles sur le territoire du Parc naturel régional, et à l'implication de 20 agriculteurs conventionnés. Certaines de ces plantations ont dû être protégées contre le bétail et ont nécessité la pose de 1 928ml de clôture.
- À ces haies, bandes boisées et alignements d'arbres, s'ajoutent l'installation de 114 arbres fruitiers hautes tiges de variétés locales sur 12 vergers familiaux et la restauration de 5 saules têtards, avec l'implication de 12 agriculteurs. Les conditions d'éligibilité de ces opérations reposent sur la vocation agricole des parcelles sur lesquelles se situent les projets d'aménagement.
- De plus, ces plantations ont permis l'intervention pour les plantations de 2 associations de réinsertion sociale (Campagne services et Rivages propres), et une entreprise paysagiste locale.
- Les dossiers de demandes pour ces opérations progressent et répondent à une attente certaine.
- Cependant, la sensibilisation de la profession agricole sur la restauration du bocage n'est pas complètement acquise et nécessite le maintien d'un accompagnement technique et financier sur ces opérations de restauration des éléments du paysage bocager. D'autant plus que plusieurs exploitations agricoles s'orientent sur des pratiques agroécologiques en vue de rendre leur ferme viable et durable, par la réintroduction et la gestion des arbres sur leurs parcelles.
- Le Parc naturel régional conforte sa mission de sensibilisation et d'expérimentation sur l'agroforesterie auprès de l'enseignement agricole et de structures partenaires :
 - les parcelles agroforestières pilotes suivies par le Parc naturel régional sont inscrites dans le cadre du Projet européen AGFORWARD, dans l'objectif d'établir un programme de recherche et de développement sur l'agroforesterie et l'élevage ; le Parc assure une veille sur les résultats des recherches scientifiques ;
 - le Parc naturel régional est rattaché au Réseau rural agroforestier au niveau régional pour participer à la promotion, à la capitalisation de données et au développement de l'agroforesterie ;
 - le site vitrine implanté par le Parc naturel régional sur la commune de Belle-et-Houllefort continue d'être suivi et entretenu (taille de formation, suivi des protections, mesures de croissance, observations), afin de rester un site d'accueil régional des publics intéressés à l'agroforesterie sur prairie.
 - dans le cadre du Plan Forêt Région, le Parc naturel régional reste animateur de la mesure TO 08.02.01 du PDR (voir agroforesterie en 2.1).



- d'autres contacts pour des nouveaux dossiers de plantations ont été pris à l'automne 2018 pour un dépôt au 30 mars 2019 (3 dossiers en cours) ;
- de même, dans la continuité des précédentes opérations, le Parc continuera l'expérimentation autour de l'agroforesterie, notamment avec le développement de l'agroécologie, et la sensibilisation auprès de la profession agricole interpellée par la mise en place de sites nouveaux sur le territoire du Parc.
- Le Parc naturel régional poursuit ses travaux sur la préservation et la valorisation des pré-vergers. Il intervient dans la gestion et l'entretien des vergers conservatoires et de collections (Crémarest, Hardinghen, ONF, vergers communaux). Le Parc naturel régional est intervenu dans la mise en place de la troisième phase du verger conservatoire du Boulonnais à Crémarest avec les collections de pruniers et cerisiers. Ce nouveau verger conservatoire a vu le jour en février 2018 dans le cadre d'un partenariat Parc naturel régional/commune de Crémarest/CRRG.

9.3 Programme prairies

- Formations sur le diagnostic de prairie
- Journée sur la mise à l'herbe au printemps chez M. Philippe Compiègne à Wirwignes.
- Préparation de la journée de l'herbe 2018 qui a eu lieu le 14 juin à la maison du Cheval à Samer
 - Présentation de matériel agricole
 - Mise en place d'une vitrine fourragère
- Organisation du concours des prairies fleuries sur les coteaux calcaires du Boulonnais. 6 éleveurs ont participé au concours 2018. M. Christophe Descamps a remporté l'édition locale et représentera le Parc au concours national.



9-4. Opération jus de pomme de vergers hautes-tiges

- Après 3 années, le Parc naturel régional et le Centre Régional de Ressources Génétiques ont poursuivi l'accompagnement d'un groupe d'agriculteurs engagés et volontaires dans la mise en place d'une filière locale de jus de pomme réalisé à partir de vergers hautes tiges de variétés anciennes et pâturés. La production est collective et la vente est organisée en directe sur les fermes en circuit court. Le groupe est resté à 9 personnes concernées par cette filière. Parmi ces producteurs de pommes, 6 agriculteurs ont souscrit à la démarche, la commune de Crémarest avec son verger conservatoire de 3ha de pommiers et 2 propriétaires de pré-vergers pâturés se sont également associés pour rassembler leur production de fruits. L'intérêt de cette filière repose sur des fruits issus de vergers hautes-tiges pâturés et non traités. Les 9 candidats présentent ces conditions sur leurs parcelles.
- Le Centre Régional de Ressources Génétiques poursuit l'inventaire des arbres des vergers pour déterminer les variétés présentes et orienter le choix des variétés pour la fabrication de jus. La qualité du jus dépend des mélanges de variétés utilisés.
- Des consignes techniques ont été transmises à tous les candidats à l'opération : choix des variétés, date de récolte, condition de récolte (ramassage ou cueillette), qualité des pommes, condition de stockage. Pour cette organisation, le CRRG a mis à disposition quelques pallox ainsi que le prestataire retenu pour la transformation des fruits en jus.



- Les fruits ont été recueillis par un transformateur à Doudeauville. Prestataire que le Parc naturel régional et le CRRG ont aidé techniquement pour son installation.
- Les candidats se sont donc chargés de la récolte, du transport des fruits (avec une coordination PNR) et de la récupération des bouteilles pleines.
- Au total, 2,5 pallox de pommes ont été rassemblés, soit 1 050 kg de fruits. 600 litres de jus de pomme ont été réalisés au mois de novembre 2018 avec les quantités livrées. La production est faible malgré des conditions météorologiques favorables, mais 2 agriculteurs n'ont pas transformé leurs pommes par manque de temps.
- Une réflexion sera abordée en 2019 sur la valorisation du jus produit, notamment à travers la marque valeurs Parc.

- En perspective, des démarches seront à nouveau entreprises auprès d'autres agriculteurs afin d'élargir le groupe et de rentrer dans une production significative. Ou alors, il sera proposé aux agriculteurs hors groupe, qui transforment les pommes des vergers hautes tiges, de souscrire au cahier des charges de la marque « valeurs PARC » pour valoriser leur production et le territoire.

10/ Fonctionnement du Syndicat mixte

10.1 Les instances du Syndicat mixte

- Le comité syndical s'est réuni trois fois au cours de l'année 2018 (Wirwignes, Seninghem, Escœuilles).
- Le bureau syndical s'est réuni trois fois.
- Leurs travaux ont donné lieu à 83 délibérations et 10 conventions, 47 contrats ou arrêtés individuels.
- La Commission de Consultation des Marchés s'est réunie à 5 reprises et a examiné 9 consultations.
- La comptabilité du Parc a nécessité l'émission de 1 506 mandats pour un total de 4 385 008,11 € et de 275 titres pour un montant total de 3 743 824,32 € (dont 77 013,53 € en opérations d'ordre).
- Au 31 décembre 2018, le syndicat mixte du Parc comptait 30 fonctionnaires, 8 CDD de droit public soit 38 agents pour 34,9 ETP.
- Le CHSCT a mis en place les formations suivantes :
 - Formation de sauveteur secouriste au travail
 - Habilitations électriques BS-BE Manœuvre



10.2 Animation de la gouvernance de la charte

- Organisation et animation d'une conférence territoriale le 22 janvier à Tournehem-sur-la-Hem sur le thème « Notre patrimoine nature, un atout considérable : action ! ». 86 participants hors personnel du Parc. 5 ateliers thématiques. Édition et diffusion des actes.
- Une réunion de l'Assemblée du territoire le 4 juin à Zudausques. Au préalable, visite du coin nature et de la chaufferie bois « Michauco ». Conférence-débat de Romain Lajarge, professeur à l'université de Grenoble-Alpes sur « la valeur spécifique ds Parcs naturels régionaux »

- Une réunion du Comité de pilotage du développement de l'agriculture biologique.
- Élaboration du programme annuel 2018 de mise en œuvre des politiques départementales dans le cadre de la charte du Parc qui permet de développer les travaux communs entre les services dont les 3 Maisons départementales d'Aménagement et de Développement Territorial de l'Audomarois, du Boulonnais et du Calais.
- Le Parc a été reconnu acteur de l'ESS dans le cadre de la politique du Département du Pas-de-Calais. C'est la seule collectivité à l'avoir été en 2018.
- Participation à la mise en place de la plate-forme Ingénierie territoriale 62..

10.3 Voyages d'études et de sensibilisation

- En partenariat avec la Communauté de communes de La terre des 2 caps, organisation d'une après-midi de visites de terrain en bus : 34 élus participants.
- Organisation d'un voyage d'étude en Cotentin-Bessin sur les chaudières bois
- Organisation d'une demi-journée de découverte de la bio : une vingtaine de participants.



10.4 Évaluation de la mise en œuvre de la charte et observatoire

- Ouverture d'un poste de sigiste-évaluateur et appel à candidatures.

10.5 La communication

Journal des habitants du Parc et mini-guide



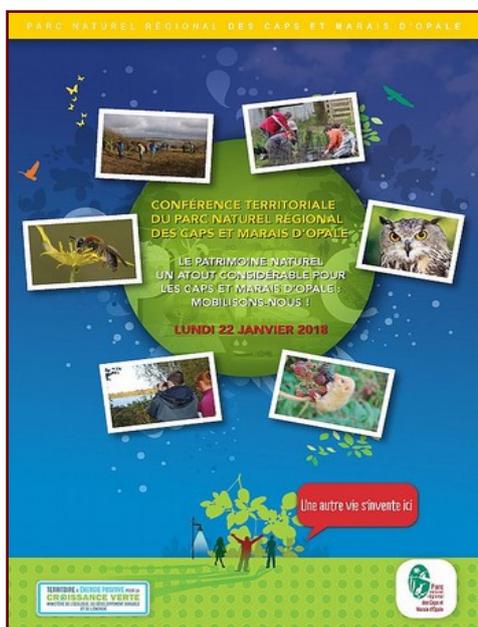
- Poursuite de la nouvelle formule du Journal des habitants du Parc : abandon de la diffusion toutes boîtes, diffusion sur abonnement gratuit, un Journal de 8 pages accompagné d'un mini-guide de 8 pages. Trois numéros édités.
- Mise en place pour chaque numéro d'un « rédac chef » : un habitant du Parc naturel régional est invité à donner son mot sur le contenu du Journal.
- N°49, printemps 2018. 1 709 abonnés. Mini guide : « Circuits de proximité pour manger local ».
- N°50, été 2018. 1 793 abonnés. Mini-guide : « A faire dans la nature avant 12 ans ».
- N°51, automne-hiver 2018. 1 935 abonnés. Mini-guide : « Apprécier l'architecture traditionnelle ».

Internet et réseaux sociaux

- Mises à jour du site Internet et notamment de la page d'accueil.
- 318 767 visites sur le site en 2018 ; 3 671 291 pages vues ; une moyenne de 11,5 pages vues par visite.
- Pages les plus vues : actualités (7 396), C'est quoi le Parc ? (6 356), Guide de l'écovisite (5 923), la randonnée (5 265), le territoire (4 456), agenda (4 284), marchés publics (4 192).
- Animation de la page Facebook. 2 860 abonnés à la fin 2018 (+9%). Plus de 140 publications dans l'année avec une portée moyenne de 1 012 vues.
- Édition de 12 numéros de l'Infolettre du Parc, lettre électronique envoyée chaque mois. 2 324 abonnés à la fin décembre.

Publications

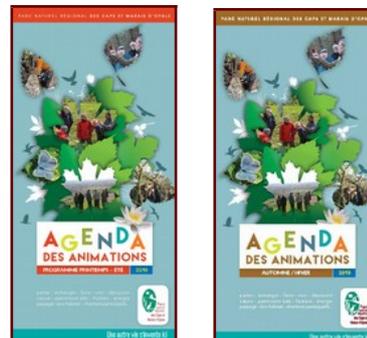
- De plus en plus d'éditions sont mises en page en interne.
- Mise à jour du logiciel de PAO.
- Accord-cadre multi-prestataires pour les éditions et les routages.
- Conception et impression de publications :



- invitation et programme de la conférence territoriale
- carte de vœux du Parc et invitation à la soirée des vœux
- invitation conférence Juliette Chériki
- programme de la Journée mondiale des zones humides
- affiche et information sur les Trophées de la Réserve de biosphère
- invitation chantier participatif torchis à Saint-Omer
- trois flyers pour les spectacles de restitution de la caravane de la craie
- invitation au café de la bio pour les agriculteurs à la maison du Parc
- invitation visite de chantier dalle béton de chanvre à Saint-Omer
- flyer d'invitation aux animations sur la basse-vallée de la Slack
- affiche formation CIPAN
- invitation à la journée des prairies
- conception et impression des plaques d'attribution de la marque « Valeurs Parc »
- invitation journée Rapidem sur la bio à Belle-et-Houllefort
- invitation petit déjeuner artisans éco-matériaux éco-rénovation
- invitation visite exploitation bio à Helfaut
- invitation animation conte à Écault
- invitation visite de chantier Le Wast (presse)

- invitation inauguration du coin nature de Courset

- documents de communication de la fête du Parc : affiche, flyer, invitation élus, plan et passeport.
- invitation la visite de terrains pour les élus de la CCT2C
- invitation événement de lancement du programme Transae
- affiche sur la création d'une centrale solaire citoyenne
- invitation à la première visite de chantier de la maison du Parc à Le West, à destination des artisans et maîtres d'œuvre.
- Invitation visite du chantier de la maison du parc de Le West avec Primagaz et la Fondation du patrimoine
- affiche chasse aux trésors à Lumbres le 7 octobre
- invitation au voyage de la bio à destination des élus
- affiche formation Cipan sur la vallée de la Hem
- affiche conférence sur les origines de la pomme
- invitation visite de ferme bio
- invitation voyage d'études bois-énergie
- dépliant de présentation des techniques des murets de pierre
- trois invitations aux ateliers des énergies renouvelables
- invitation au repair Café de l'estaminet randonnée de Wierre-Effroy
- Conception et impression de publications :
 - Deux éditions semestrielles de l'agenda des animations du parc naturel régional.
 - Édition d'une pochette Transae
 - rédaction et impression des actes de la conférence territoriale 2018.
 - brochure Agrotrame
 - édition de l'annuaire des opérateurs et fournisseurs de la filière Bio.
 - Édition du bilan d'activités 2017 du Parc



- Édition des cartes en main, 10 fiches conseils pour un habitat de qualité
- Mise en page et édition de deux fiches « Tous autour de l'herbe »
- Mise en page et impression de 6 fiches « réhabiliter plutôt que détruire »
- Réédition du flyer « restez connectés »
- Impression du guide technique du torchis
- Apport de textes et d'illustrations pour le journal Interparcs sur la biodiversité réalisé par ENRx
- Apport de textes et d'illustrations pur la Lettre mensuelle

« le Bleu mouton » d'ENRx

- Apport de textes et d'illustrations pour la revue nationale PARCS.
- Édition de trois Lettres aux agriculteurs du Parc
- Calendrier 2019 du Parc
- Édition de la Lettre des habitants de la réserve de biosphère
- Édition d'un guide de reconnaissance de la flore des coteaux calcaires.
- Préparation d'une lettre d'information Natura 2000
- Édition d'une plaquette « l'agriculture biologique, pourquoi pas moi ? »
- Édition d'une plaquette de présentation de l'appel à projets dans le cadre de Partons 2.0
- Réédition de la brochure sur les murets de pierre du Boulonnais
- Édition d'une lettre d'information Reflets sur la Hem
- Édition de sacs kraft marqués « Valeurs Parc »
- Réalisation d'une exposition sur le changement climatique vu du marais Audomarois
- Réalisation de panneaux d'information sur les sites naturels et coins nature
- Réalisation de panneaux de signature des réalisations avec des crédits européens.
- Réalisation des panneaux de balisage du marais Audomarois.



Presse et autres médias

- Fournitures de sujets, d'articles et de photos pour la revue Parcs de la Fédération des parcs naturels régionaux, et pour Le bleu mouton, la lettre d'information interne ENRX

- Diffusion de 69 communiqués de presse, 47 invitations presse et 6 dossiers de presse. 130 articles recensés dans les médias locaux et régionaux. 20 reportages radios. 5 reportages télé.



Films et vidéos

- Tournages pour le suivi du chantier de la maison du Parc à Le Wast et le film de présentation du Parc.
- Enregistrement et mise en ligne d'un témoignage d'agriculteur.

Prêts divers

- Des chapiteaux du Parc naturel régional ont été prêtés aux communes suivantes : Lumbres, Moringhem, Guînes, Campagne-les-Guînes, Ledinghem, Boursin, Bouquehault, Réty, Hesdin-l'Abbé, Bainghen, Wavrans-sur-l'Aa, Saint-Omer, Selles, Quercamps, Escœuilles, Moulle, Wismes, Saint-Laurent-Blangy, Houlle, Leulinghen-Bernes, Andres.
- Ce service de prêt n'est plus actif depuis le 2 septembre en attente du renouvellement des CTS.

